



Commune

de

Villars-Ste-Croix

**Rapport de gestion
2021**

RAPPORT
de la Municipalité de Villars-Ste-Croix
au
Conseil général
sur sa gestion durant l'année 2021

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 26 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil général du 1er juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur sa gestion pour l'année 2021.

* * * * *

La Municipalité vous informe que les rapports de gestion complets des différentes associations communales, intercommunales, régionales et interrégionales sont à disposition sur leurs sites internet respectifs et/ou sur notre site internet communal : www.villars-sainte-croix.ch. Vous pouvez également les obtenir auprès du Greffe municipal.

Table des matières

1	Administration générale	4
1.1	Faits marquants 2021	4
1.2	Conseil général	5
1.3	Municipalité	9
1.4	Personnel	10
1.5	Transports publics	11
1.6	Bureau Intermunicipal*	12
2	Finances	13
2.1	Marge d'autofinancement	13
2.2	Soutiens et dons	13
3	Bâtiments et domaines communaux	14
3.1	Refuge forestier.....	14
3.2	Principaux équipements et travaux effectués en 2021	14
3.3	Forêts - Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge*	15
4	Travaux	17
4.1	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois – SDOL*	17
4.2	Ordures ménagères et déchets	21
5	Instruction publique et cultes	24
5.1	Conseil d'établissement*	24
5.2	Administration des écoles*	25
5.3	Bibliothèque scolaire de Bussigny*	27
5.4	Réfectoire communal*	28
5.5	Devoirs surveillés*	28
5.6	Transport scolaire*	28
5.7	Cultes et sociétés locales	29
6	Police et sécurité	29
6.1	Police ouest lausannois*	29
6.2	Contrôle des habitants	30
6.3	Défense contre l'incendie – SDIS Sorge*	31
6.4	Organisation Régionale de la Protection Civiles Région Ouest lausannois (ORPC-ROL)	34
6.5	Sinistre	35
7	Sécurité sociale	36
7.1	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL*	36
7.2	ARASOL - Association Régionale pour l'Action Sociale Région Ouest Lausannois* ..	38
7.3	Conférence des municipaux et responsable des affaires sociales de l'Ouest Lausannois.....	40
7.4	Travailleur social de proximité*	40
7.5	Rel'Og Ouest Lausannois*	41
7.6	Transport de personnes à mobilité réduite	41
7.7	Réseau BussiVillAje*	41
7.8	Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois*	45
7.9	Aînés.....	46
8	Services industriels	46
8.1	EIEVMV – Service des eaux	46
8.2	Egouts et épuration	47
9	Conclusions	48

* Les titres suivis d'un astérisque font référence à un texte fourni intégralement ou partiellement par l'association/groupement mentionné. Cela signifie que le texte qui suit, en bleu, est intégralement repris du document existant auquel il se réfère. La Municipalité n'est pas responsable des informations contenues dans ces textes. Ils sont publiés sous réserve de l'approbation des différents conseils intercommunaux. Les rapports originaux peuvent être demandés auprès du Greffe.

1 Administration générale

1.1 Faits marquants 2021

Comme suite à la crise qu'a traversée la Municipalité et l'administration communale fin 2020 et début 2021 d'une part et à la recommandation de la Préfète d'autre part, un audit a été opéré par un expert en mai et juin 2021. La Municipalité a pris connaissance des recommandations de cet audit à fin juin 2021 et y a donné suite :

1. La Municipalité a organisé une séance extra muros toute la journée du lundi 23 août 2021 afin de fixer les bases de son programme de législature 2021-2026 et élaborer la planification financière pour la même période.
2. La Municipalité a décidé de se doter d'une directive interne sur son fonctionnement.
3. La Municipalité s'est entourée d'une équipe administrative professionnelle, qualifiée et dynamique. Tous les collaborateurs de l'administration communale sont au bénéfice d'une solide expérience professionnelle dans l'administration communale et des qualifications nécessaires requises. Tous les postes de l'administration sont repourvus en CDI dès le 1er octobre 2021 comme suit :
 - Secrétaire municipale : Barbara Kammermann, 50%, dès le 1er avril 2021
 - Secrétaire municipal adjoint : Saverio Nutricato, 100%, dès le 1er octobre 2021
 - Boursière communale : Sylvie Faessler, 55%, dès le 1er mai 2021
 - Préposée au Contrôle des habitants : Ozlem Simsek, 70%, dès le 1er octobre 2021À noter que le taux d'occupation de l'adjoint à 100% comble le taux de 50% de la secrétaire municipale.
4. La rédaction de procédures a démarré en 2021. Un organigramme a été élaboré.
5. Un archiviste professionnel a été contacté pour une analyse et une offre de prestations comprenant :
 - 1ère phase (archives courantes – Réalisation d'un plan de classement)
 - 2ème phase (traitement des archives historiques, 1976 à nos jours)
 - 3ème phase (inventaire des dossiers d'enquêtes publiques)

Un préavis municipal pour une demande de crédit à ce sujet a été adopté par le CG le 9 décembre 2021. L'opération, d'envergure, est planifiée sur toute la durée de la législature 2021-2026.

6. Dans l'objectif de proposer une administration disponible et accessible, l'horaire d'ouverture du guichet a été élargi à tous les matins de 08h00 à 12h00 (07h00 le mercredi) du lundi au jeudi. Une permanence téléphonique est ouverte durant le même horaire.
7. La transition entre le soutien externe d'un Boursier communal d'une autre commune et la nouvelle Boursière communale entrée en fonction au 1er mai 2021 a été effectuée avec succès.
8. La mise à jour du registre des habitants a été effectuée par la nouvelle Préposée au Contrôle des habitants.

Etats des membres au 31 décembre 2021

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| 1. M. ARTAR Michel | 20. M. MARENDAZ Alain |
| 2. Mme BARBEY Nadia | 21. M. MINI André |
| 3. Mme BARTOLUCCI Marielle | 22. M. MINI Pascal |
| 4. M. BAUR Christian | 23. Mme MONNIER Antonina |
| 5. Mme BOSS Vreni | 24. M. MULLER Pascal |
| 6. M. CATTANO Vincenzo | 25. M. NAVARRO Maxime |
| 7. Mme COCHARD Anita | 26. M. PERNA Claudio |
| 8. Mme CUEREL Claudine | 27. Mme PERNA Illuminata |
| 9. Mme CUEREL Françoise | 28. Mme PERNET Jacqueline |
| 10. M. DAVID Pierre | 29. Mme PERRUDET Susanne |
| 11. M. DENOREAZ Daniel-André | 30. Mme PILLOUD Vivette |
| 12. Mme ESCASAIN Marie-Ange | 31. Mme POGET Margarete |
| 13. M. FAVEZ André | 32. Mme RICHE Yolande |
| 14. M. FURRER Marc | 33. Mme ROMON Monique |
| 15. M. JAN Eric | 34. Mme ROMON Stéphanie |
| 16. Mme JENNY Yvette | 35. Mme SCHMID Nadia |
| 17. M. KOMI Tahirou | 36. M. STRUB Bruno |
| 18. M. KORTCHNOÏ Igor | 37. M. ZUMBRUNNEN Jean-Jacques |
| 19. Mme LO NIGLIO Magalie | |

Composition du bureau du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

Président :	M. Nicola Cassetta
Vice-Présidente :	Mme Marielle Bartolucci
Scrutatrices :	Mme Perna Illuminata Mme Monnier Antonina
Scrutateurs suppléants :	M. Cattano Vincenzo Mme Pernet Jacqueline
Secrétaire :	Mme Anita Cochard

Composition du bureau du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2021

Présidente :	Mme Marielle Bartolucci
Vice-Présidente :	Mme Illuminata Perna
Scrutateurs :	Mme Antonina Monnier M. Vincenzo Cattano
Scrutatrices suppléantes :	Mme Jacqueline Pernet Mme Françoise Cuerele
Secrétaire :	Mme Anita Cochard

Commissions du Conseil général du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

Gestion/Finances

Mme Françoise Cuérel, présidente
Mme Monique Romon, vice-président
M. Igor Kortchnoï, membre
Mme Yolande Riche, membre
M. Pascal Muller, suppléant

Conseil intercommunal ORPC

M. Pierre David
M. Igor Kortchnoï
M. Tahirou Komi, suppléant

Conseil intercommunal ARASOL

Mme Nadia Schmid
Mme Jacqueline Pernet

Délégué SDIS

M. Daniel Raillard

Recours en matière d'impôts

M. Eric Jan
M. André Mini
Mme Nadia Schmid
Mme Margarete Poget

Conseil intercommunal Police Ouest

Mme Illuminata Perna
M. Massimo Ragazzo jusqu'au 03.05.2021
Mme Antonina Monnier dès le 04.05.2021

BussiVillaje

Mme Nadia Schmid
Mme Marielle Bartolucci

Délégués PDiCOM

M. André Mini
M. Tahirou Komi
M. Igor Kortchnoï

Commissions du Conseil général du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2021

Gestion/Finances

Mme Monique Romon, présidente
M. Igor Kortchnoï, vice-président
Mme Yolande Riche, membre
M. Pascal Muller, membre
M. Michel Artar, suppléant

Conseil intercommunal ORPC

M. Pierre David
M. Igor Kortchnoï
M. Tahirou Komi, suppléant

Conseil intercommunal ARASOL

Mme Nadia Schmid
Mme Jacqueline Pernet

Délégué SDIS

M. André Mini

Recours en matière d'impôts

M. Eric Jan
M. André Mini
Mme Nadia Schmid
Mme Margarete Poget dès le 09.12.2021

Conseil intercommunal Police Ouest

Mme Illuminata Perna
Mme Antonina Monnier

BussiVillaje

Mme Nadia Barbey
Mme Magalie Lo Niglio

Décisions du Conseil Général

Séance du 11 mars 2021

Membres actifs : 39 Présents : 27 Excusés : 9 Absents : 3
Assermentation : Mmes Nadia Barbey – Vreni Boss – MM. Simon Barbey – Marc Furrer

- **Préavis n° 02/2021 relatif à la fixation des indemnités et vacations de la Municipalité pour la législature 2021-2021**
Le préavis n° 02/2021 est refusé par 16 voix contre, 12 voix pour et 2 abstentions.
- **Préavis n° 03/2021 relatif au règlement de l'entente intercommunale du service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS Sorge)**
Le préavis n° 03/2021 est accepté moins 1 abstention.

Séance extraordinaire du 4 mai 2021

Membres actifs : 42 Présents : 23 Excusés : 14 Absents : 5
Assermentation : Aucune
Démission : M. Massimo Ragazzo

- **Préavis municipal no 4/2021 relatif au Plan Directeur intercommunal de l'Ouest Lausannois (PDi OL)**

Le préavis n° 04/2021, est accepté moins 1 abstention.

- **Préavis municipal no 5/2021 relatif à une demande de crédit complémentaire de Frs. 131'500.00 pour l'établissement d'un plan d'affectation (PA) de la Zone Industrielle de Villars-Sainte-Croix.**

Le préavis n° 05/2021, est accepté à l'unanimité.

Séance du 14 juin 2021

Assermentation des 34 membres du Conseil général et de la Municipalité par la Préfète du district Mme Anne-Marion Freiss.
Election de la présidente, de la secrétaire et des commissions permanentes.

Séance du 24 juin 2021

Membres actifs : 42 Présents : 27 Excusés : 9 Absents : 6
Assermentation : Aucune

- **Préavis n° 01/2021 relatif à la révision du statut du personnel. Nouveau règlement et nouvelle échelle des salaires 2021**

Le préavis n° 01/2021, amendé et modifié par le Conseil général est accepté moins 5 abstentions.

- **Préavis n° 06/2021 relatif aux comptes et rapport de gestion communal 2020**

Les comptes 2020 sont acceptés et la décharge pour les comptes 2020 est donnée à la Municipalité, moins 1 avis contre. Le report de la décharge de la Municipalité pour la gestion 2020 est accepté par 17 voix pour, 2 voix contre et 7 abstentions.

Séance du 14 octobre 2021

Membres actifs : 34 Présents : 28 Excusés : 6 Absents : -
Assermentations : Mmes Yvette Jenny – Vivette Pilloud – Daniel-André Denoréaz

- **Préavis n° 07/2021 relatif au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux**

Préavis retiré.

- **Préavis n° 08/2021 relatif à la modification du règlement concernant la contribution aux équipements communautaires de la commune de Villar-Sainte-Croix**

Le préavis n° 08/2021 est accepté moins 1 abstention.

- **Préavis n°09/2021 relatif à une demande de crédit de Fr. 136'000.00 en vue de la réfection d'un collecteur d'eaux usées de la route de Cossonay**

Le préavis n° 09/2021 est accepté moins 1 abstention.

- **Préavis n° 10/2021 concernant le renouvellement de l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2022**

Le préavis n° 10/2021 est accepté à l'unanimité.

- **Indemnité du Conseil général 2021-2026, proposition du Bureau du conseil**
La proposition d'indemnité du Conseil général 2021-2026 proposée par le Bureau du Conseil est acceptée moins 1 avis contre.

Séance du 25 novembre 2021			
Membres actifs : 37	Présents : 24	Excusés : 11	Absents : 2
Assermentation : Aucune			

- **Préavis n° 07/2021 relatif au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux**

Le préavis n° 07/2021, amendé, est accepté par 20 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

Séance du 9 décembre 2021			
Membres actifs : 35	Présents : 27	Excusés : 6	Absents : 2
Assermentations : Mmes Susanne Perrudet et Margarete Poget			
Démissions : Mmes Morgane Navarro et Christine-Chantal Strittmatter			

- **Préavis n° 11/2021 relatif au budget 2022**

Le préavis n° 07/2021 est accepté, tel que présenté par la Municipalité, moins 8 abstentions.

- **Préavis n° 12/2021 concernant la fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026**

Le préavis n° 12/2021 est accepté, tel que présenté par la Municipalité, moins 5 abstentions.

- **Préavis n° 13/2021 demande d'autorisations générales pour la durée de la législature 2021-2016**

Le préavis n° 13/2021 est accepté, tel que présenté par la Municipalité, moins 2 abstentions.

- **Préavis n° 14/2021 relatif à une demande de crédit de CHF 76'917.68 pour la gestion des archives communales – traitement des archives communales – traitement des archives historiques de 1976 à nos jours et inventaire des dossiers d'enquêtes publiques (évaluation, inventaire, reconditionnement et élimination)**

Le préavis n° 14/2021 est accepté, tel que présenté par la Municipalité, moins 1 abstention.

1.3 Municipalité

Présentation des dicastères

➤ M. Georges Cherix, syndic

• **Administration générale**

Inclus la participation au Bureau Intermunicipal composé des huit syndics de l'Ouest lausannois

• **Transports publics et mobilité**

Participation aux séances des TL (Conseil d'Administration)

• **Finances**

• **Urbanisme**

Constructions, transformations et rénovations, lié également à l'inspection intercommunale des chantiers, participation à Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), Lausanne Région

• **Terrains communaux**

Contrats de location des terrains appartenant à la commune

➤ M. Vincenzo Camuglia

• **Parcs et cimetière**

• **Routes et éclairage public**

• **Services industriels**

électricité, gaz, telereseau

• **Bâtiments communaux**

entretien du refuge, maison de commune, école, ancienne laiterie, chapelle, bâtiment de service

➤ Mme Nicole Cattano

• **Gestion du personnel**

• **Instruction publique**

• **Jeunesse**

moniteur encadrant les jeunes au local (abri PC) et/ou à la salle de gym et participation à la plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois

• **Sécurité sociale**

➤ M. Nicola Cassetta

• **Eau potable**

Participation à l'EIEVMV avec les communes de Mex et Vufflens-la-Ville

• **Egouts, épuration, eaux claires**

Séances de la STEP de Lausanne

- **Culture et sport**

Conseil d'administration du théâtre Kleber Méleau
Comité de Zigzag
Comité de Cap sur l'Ouest

- **Déchets**

Participation aux assemblées de
Valorsa et de la déchetterie intercommunale

- **Cultes**

- **Sociétés locales**

➤ M. Frédéric Strittmatter

- **Forêts**

Groupement du triage forestier de la Venoge, réunissant 15 communes

- **Police**

- **Protection civile**

- **Défense incendie**

Vacation et forfait 2021

Vacations	1er semestre						
	Georges Cherix	Vincenzo Camuglia	Frédéric Strittmatter	Nicola Cassetta	Nicole Cattano	Suzanne Perrudet	Christian Baur
Heures effectuées	658.50	250.00	240.50	118.50	574.00	192.50	86.00
Vacations brutes	32'925.00	12'500.00	12'025.00	5'925.00	28'700.00	9'625.00	4'300.00
Forfait							
Heures effectuées	360.00	240.00	120.00	120.00	240.00	120.00	120.00
Forfait brut	18'000.00	12'000.00	6'000.00	6'000.00	12'000.00	6'000.00	6'000.00
Total brut	50'925.00	24'500.00	18'025.00	11'925.00	40'700.00	15'625.00	10'300.00

1.4 Personnel

L'année 2021 a vu d'importants changements au niveau du personnel communal.

Hormis les deux employés communaux, fidèles au poste depuis 9 et 20 ans, l'ensemble de l'administration communale qui a été renouvelée. À cela, s'est bien entendu ajouté les complications liées à la pandémie.

En février 2021 déjà, l'administration et la commune ont été paralysées par le virus. Les maladies et quarantaines liées au Covid ont contraint l'administration à fermer ses portes. Des absences de longue durée se sont ensuite enchaînées. Des solutions d'urgence et provisoires ont alors dû être improvisées pour pouvoir répondre en partie aux demandes des citoyens.

La situation était devenue à flux tendu et les rapports de confiance amoindris. En parallèle, la Municipalité a requis un audit par le biais d'une société externe. Celui-ci a permis de confirmer une situation problématique et connue et a permis de conscientiser la nécessité de renouveler l'administration communale.

Graduellement, depuis le mois de mai avec l'arrivée de la nouvelle boursière, puis en septembre avec l'engagement en CDI de la secrétaire municipale et de la préposée au contrôle des habitants et pour finir en octobre avec l'adjoint qui a rejoint l'équipe, la Municipalité, en partie renouvelée, a pu s'entourer d'une équipe compétente et professionnelle.

La nouvelle administration, avec une dotation en personnel augmentée, a pu améliorer les prestations aux habitants, entre autres en élargissant les heures d'ouverture des guichets et de la permanence téléphonique. Il a fallu, tant au personnel qu'aux Municipaux, le temps de se connaître, de s'approprier et de mettre en place un travail de collaboration.

Dans sa séance du 24 juin 2021, le Conseil général adoptait le Règlement concernant le personnel communal.

Approuvé par la Cheffe du Département des institutions et du territoire (DIT) en date du 8 novembre 2021, il est entré en vigueur à cette date.

La Municipalité a également fait l'acquisition d'une solution de saisie du temps de travail pour les collaborateurs communaux.

Cette nouvelle pratique est entrée en vigueur en décembre 2021.

Toute la Municipalité profite de ces quelques lignes pour remercier tout le personnel de l'avoir aidée à surmonter cette crise et pour sa très bonne organisation du travail.

1.5 Transports publics

Les tl renforcent leur présence dans l'Ouest lausannois en 2021

Les Transports publics de la région lausannoise (tl) améliorent la desserte dans l'Ouest. Les lignes 31, 32 et 33 circulent toutes les 15 minutes de 5h30 à minuit, 7 jours sur 7, et offrent des connections optimisées avec les gares de Renens et de Prilly-Chasseur (LEB). Les tl intégreront également plusieurs lignes régionales, nouvelles ou développées, à l'ouest de l'agglomération dès cet été. Et pour mieux servir la population de l'Ouest lausannois, un nouveau point de vente a ouvert ses portes à proximité de la gare de Renens. Dans un contexte caractérisé par la crise sanitaire, ces améliorations s'inscrivent dans un ensemble d'efforts et de mise à disposition de moyens financiers par les tl et les collectivités publiques visant à renforcer l'attractivité des transports publics.

Faciliter la mobilité quotidienne

En proposant une cadence minimale à 15 minutes de 5h30 à minuit, du lundi au dimanche, sur les lignes 31 (St-Sulpice, Venoge sud – Renens, gare sud), 32 (Prilly, Galicien - Mex VD, Faraz) et 33 (St-Sulpice, Venoge nord – Prilly, Mont-Goulin) ainsi que des correspondances optimisées avec la gare CFF de Renens et la station LEB de Prilly-Chasseur, les tl répondent aux besoins de mobilité de la population de l'Ouest lausannois et contribuent activement au développement de Renens en hub de mobilité pour l'agglomération. "Avec 25% d'offre en plus et des horaires simples et faciles à mémoriser pour la clientèle, y compris le week-end, nous entendons renforcer l'attractivité globale des transports publics à l'Ouest et inciter au changement d'habitude de mobilité, notamment pour les déplacements liés aux loisirs et aux achats".

Densification des prestations du trafic régional à l'Ouest

Selon la stratégie cantonale pour le développement et l'optimisation de l'exploitation des lignes de bus régionales, les tl intégreront plusieurs lignes nouvelles ou développées à l'ouest de l'agglomération. Dès le mois d'août 2021, la ligne régionale 58 (Bussigny – Cossonay-Penthalaz)

assurera la desserte du nouveau gymnase de Bussigny. Dans la même période, les lignes urbaines 17 et 19 qui relient Lausanne à Renens et Bussigny verront leur capacité se renforcer. Au changement d'horaire de fin d'année, les tl exploiteront également la ligne 56 entre Bussigny et Mex ainsi que la ligne urbaine 35 qui desservira Bussigny sur l'axe nord-sud.

Un nouveau point de vente

A l'ère de la numérisation et du contact à distance, la relation directe avec les clientes et les clients reste au centre des engagements et des préoccupations des tl. En complément au point de vente inauguré à l'EPFL en 2018, les tl s'implantent au cœur de l'Ouest lausannois avec l'ouverture d'un point de vente à proximité de la gare de Renens, au débouché de la nouvelle passerelle Rayon Vert, afin d'offrir à la clientèle écoute, confort et services de proximité.

Au changement d'horaire de décembre 2021

Les Transports publics de la région lausannoise (tl) proposent un nouveau réseau nocturne le week-end : 6 lignes régulières circuleront dans toute l'agglomération dès le 17 décembre avec pour la première fois la possibilité de monter et descendre à tous les arrêts. En parallèle, les tl continuent le renforcement de leurs prestations à l'Ouest avec l'intégration de plusieurs lignes dès le 12 décembre.

Pour la première fois, les habitants et visiteurs de la région lausannoise pourront voyager les nuits de week-ends à travers l'agglomération sans obligation de passer ou embarquer au centre-ville de Lausanne. A partir du 17 décembre 2021, les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, ainsi que la nuit du Nouvel An, 6 lignes régulières circuleront à horaires fixes avec la possibilité de monter et descendre à chaque arrêt dans un sens comme dans l'autre.

Ce nouveau réseau s'inscrit dans l'offre de transport nocturne du Canton avec 2 lignes sur 6 qui desservent la gare de Lausanne pour assurer les connexions avec les lignes ferroviaires LEB, CFF ainsi que les lignes routières régionales 60, 360, 362, 365, à destination de Froideville, Moudon et Mézières, dont le départ les nuits de week-end se fera désormais de la gare de Lausanne.

En proposant une offre de transports publics accessible 24/24 les week-ends dans toute la région lausannoise, les tl répondent à la croissance de la demande pour des transports publics nocturnes réguliers, simples et fiables. La fréquentation du service nocturne a grimpé de 40% en 2019 avec la suppression du supplément qui accompagnait la refonte du service nocturne de décembre 2018. Avec ce nouveau pas, les tl entendent favoriser encore plus le transfert modal les nuits de week-end et soutenir les efforts de l'agglomération pour lutter contre les nuisances sonores du trafic individuel motorisé et contribuer aux enjeux de sécurité routière.

Venue du tramway à Villars-Ste-Croix.

La mise à l'enquête a vu 40 oppositions dont une bonne partie ont été levées à ce jour. Les discussions avec les opposants se poursuivent. Les travaux de la 1ère étape vont bon « tram ». Ils provoquent de gros chantiers dont la circulation en souffre. La mise en service est maintenue, pour le moment, à fin 2025 pour Renens et 2028 pour Villars-Ste-Croix.

1.6 Bureau Intermunicipal*

La commune de Villars-Ste-Croix faisant partie du Bureau Intermunicipal, le rapport de gestion 2021 de cette institution est joint à ces lignes et en fait intégralement partie.

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Rapport_Gestion_BI_2021.pdf

2 Finances

2.1 Marge d'autofinancement

Classe par nature **	Op.	Désignation	2021	2021 Budget
4	+	Total des revenus d'exploitation (compte d'exploitation annuel)	5'574'744	4'546'080
3	-	Total des charges d'exploitation (compte d'exploitation annuel)	5'567'927	5'598'281
	=	SOLDE DE FONCTIONNEMENT	6'817	-1'052'201
48	-	Prélèvements sur les réserves (sans réserve déchets,eau, épuration)	-138'639	-28'000
49	-	Imputations internes (revenus)	-141'000	-113'380
424	-	Gains comptables	0	0
332	+	Amortissements supplémentaires	128'096	0
333	+	Amortissement du découvert	0	0
38	+	Attributions aux réserves (sans réserve déchets, eau, épuration)	230'000	29'410
39	+	Imputations internes (charges)	141'000	113'380
	=	SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE (SFE)	226'274	-1'050'791
330	+	Amortissements du patrimoine financier	10'543	50'500
331	+	Amortissements du patrimoine administratif	30'868	58'568
481	-	Prélèvements sur les réserves affectées (déchets, eau, épuration)	-130'768	-68'300
381	+	Attributions aux réserves affectées (déchets, eau, épuration)	26'202	29'410
	=	MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA)	163'119	-980'613

** Codes des charges et natures du plan comptable des communes correspondant aux intitulés de la colonne désignation.

Investissements et marge d'autofinancement

Les dépenses d'investissements nets s'élèvent à CHF 123'733.80. Ce montant est à mettre en regard avec la marge d'autofinancement à savoir le résultat purement financier (cash flow) de CHF 163'119.00 qui, pour cette année, a permis de couvrir l'entier des dépenses des investissements nets. Le recours à l'emprunt n'a, dès lors, pas été nécessaire.

2.2 Soutiens et dons

Théâtre Kléber-Méleau	Fr.	7'704.00
Renens-Natation, soutien à 1 membre domicilié à Villars-Ste-Croix	Fr.	100.00
Encre et plomb	Fr.	200.00
Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise	Fr.	1'000.00
Ass. Des Amis Romand du Ballenberg	Fr.	50.00
Mouvement Junior-Morges, soutien à 1 membre domicilié à Villars-Sainte-Croix	Fr.	100.00
Harmonie du Pontet	Fr.	5'750.00
ZIGZAG, Théâtre	Fr.	239.50
Morges-Natation, soutien à 1 membre domicilié à Villars-Sainte-Croix	Fr.	100.00
FSG Morges, soutien à 1 membre domicilié à Villars-Ste-Croix	Fr.	100.00
CSM Centre Sportif Malley, participation au budget selon déficit	Fr.	15'043.00

13 personnes ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un vélo électrique.

4 passeports vacances ont été vendus.

3 Bâtiments et domaines communaux

3.1 Refuge forestier

Le tableau de réservation en ligne est de nouveau fonctionnel sur le site de la commune depuis novembre 2021.

Divers travaux de réparation ont été effectués (cadenas de la chaîne, pied de banc, poignée porte WC, installation de l'éclairage sur le couvert des grills).

La Municipalité tient à remercier sincèrement les surveillantes, Mmes Patricia Genton et Amela Colic, qui contrôlent le refuge pendant le week-end. Les surveillances de la semaine sont assurées par le personnel communal.

3.2 Principaux équipements et travaux effectués en 2021

Complexe scolaire

- Entretien installation chauffage, ascenseur et engins de gymnastique
- Ramonage et révision extincteurs
- Contrôle et entretien de diverses installations électriques et équipements

Bâtiment de services

- Travaux d'étanchéité en cours
- Contrôle et révision chauffage
- Modification système de fermeture de l'abri PC
- Cache poubelle à PET

Chapelle

- Entretien courant

Fontaine couverte

- Entretien courant

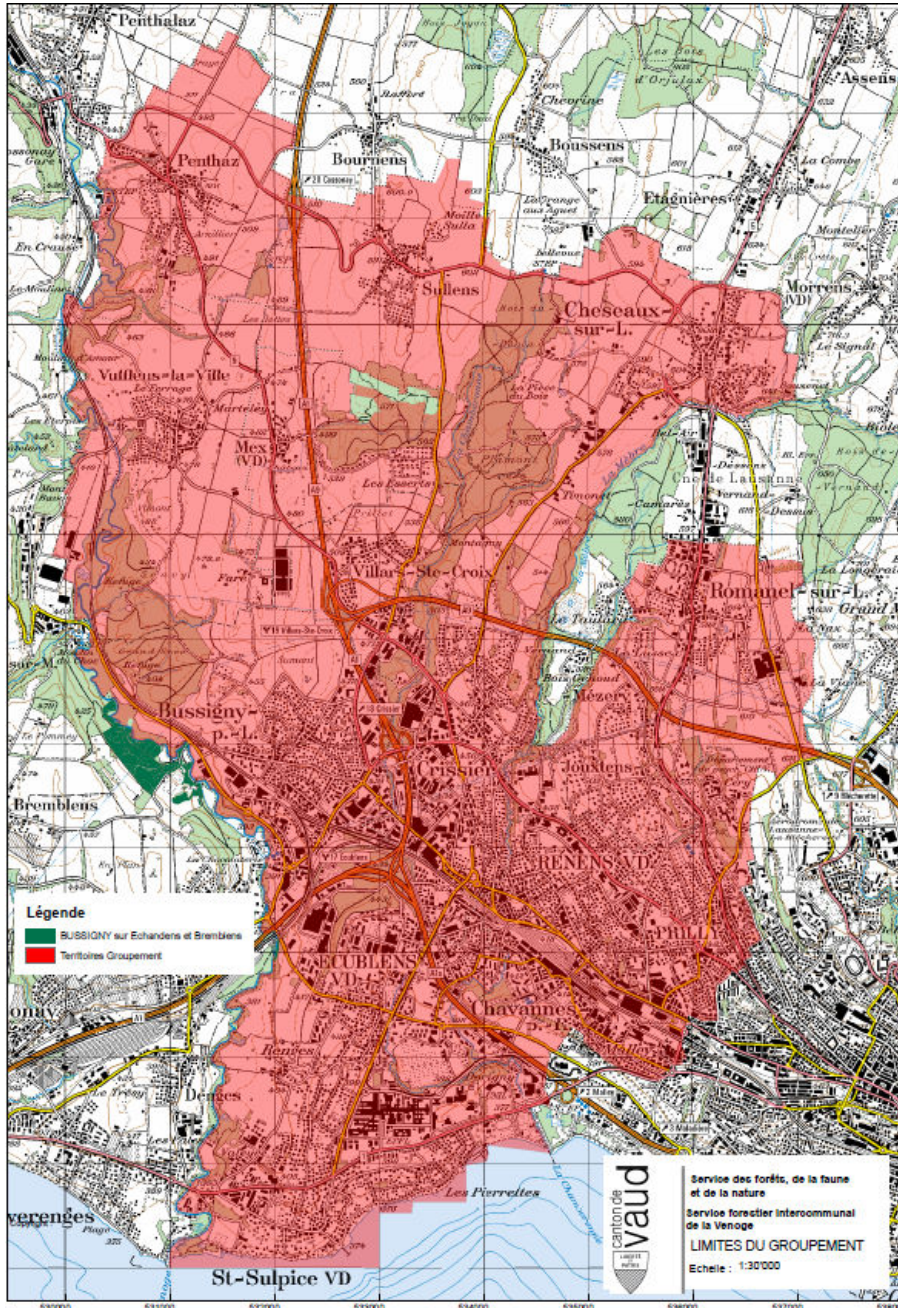
Cimetière

- Désaffectation

3.3 Forêts - Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge*

Composition :

Bussigny – Chavannes-près-Renens – Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – St-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vuflens-la-Ville



Surfaces forestières gérées

444 hectares de forêts publiques
(Confédération-Etat-communes)

228 hectares de forêts privées (500 propriétaires)

But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.



Structure légale

La définition de l'entité groupement est contenue dans la loi forestière vaudoise à l'article 11. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité.

Etant donné qu'en 2021 les autorités ont été renouvelées, 2 listes de représentant des communes figurent ci-dessous (de même que sur les photos).

Législature 2016-2021

Président du comité	M. J-Claude Glardon, Municipal de Bussigny
Vice-Président du comité	M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens
Membre du comité	M. Pierre Haemmerli, Municipal Cheseaux
Secrétaire du comité	M. Laurent Robert
Président de l'assemblée	M. Laurent Bovay, Municipal de Crissier
Vice-Président de l'assemblée	M. Denis Favre, Municipal de Romanel/s Lau.
Secrétaire de l'assemblée	Mme Emmanuelle Pellet
Caissier comptable	M. Michel Gisclon, Boursier de Bussigny
Garde forestier	M. Laurent Robert

Législature 2021-2026

Présidente du comité	Mme Paola Kaeslin, Municipale de Bussigny
Vice-Président du comité	M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens
Membre du comité	M. Denis Favre, Municipal de Romanel/s Lau.
Secrétaire du comité	M. Laurent Robert
Président de l'assemblée	M. Laurent Bovay, Syndic de Crissier
Vice-Président de l'assemblée	M. Maurizio Mattia, Municipal de Prilly

Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière ; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion s'est déroulée (en non présentiel) avec le logiciel Zoom le 17 mars. L'assemblée de la nouvelle législature avec l'installation des nouvelles autorités par la Préfète du district de l'Ouest Lausannois, s'est déroulée le 7 juillet. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget a eu lieu le 21 septembre 2021 à Bussigny.

Séances du comité

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement. En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générales, sont :

Processus de remplacement du poste du Garde forestier

- Organisation pour le changement de législature
- Budget AG, plan de gestion,
- Changement de législature
- Au total, le comité s'est réuni à 11 reprises

Contrats de gestion

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement étaient liées par un contrat de gestion degré 1 ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après consultation ou validation par le garde forestier.

Depuis le début 2017, 11 communes sont gérées selon le contrat de degré 3 pour une durée de 6 ans. Ce qui signifie que tous les coûts et les recettes liés à l'entretien des forêts sont pris en charge par le Groupement. Les budgets correspondent au solde annuel pour chaque commune ; ce montant figure dans le contrat de bail. Lesdites communes sont : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice, Sullens, Villars-Ste-Croix et Vuflens-la-Ville. Quant aux autres elles sont toujours gérées selon le degré 1.

Activités forestières 2021

Encadrement et soutien logistique pour de nombreux "canapé forêt" sur les communes de Bussigny, Crissier, Cheseaux, Ecublens, Prilly-Jouxens – Vuflens-la-Ville – St-Sulpice.

Bois prélevé sur le Groupement forestier

Sur l'ensemble des propriétés communales du Groupement il a été prélevé 3'097 m³ de bois (3'820 m³ en 2020).

Le rapport de gestion 2021 complémentaire et chiffré est consultable sur le site de la commune

<https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Groupement%20trriage%20forestier%20de%20la%20Venoge.pdf>

4 Travaux

4.1 Stratégie et développement de l'Ouest lausannois – SDOL*

L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

Les huit communes se sont dotées dernièrement d'un Plan directeur intercommunal (PDi-OL), adopté successivement par les Conseils communaux et le Conseil général des huit communes du district, puis approuvé par le Conseil d'État vaudois. Ce document précurseur offre une vision partagée du territoire à l'horizon 2040. Fruit d'une concertation continue, il ouvre la possibilité d'une nouvelle génération de projets sur lesquels les Conseils et la population auront à se prononcer dans les prochaines années. Les espaces verts, la mobilité, l'énergie ou encore l'accueil des activités économiques ainsi que beaucoup d'autres trésors et ressources de l'Ouest lausannois en bénéficieront, dans la recherche constante d'un développement harmonieux. Avec ces huit décisions, l'Ouest lausannois, fort de ses 79'000 habitant·e·s, sait où il va et confirme la voie de la collaboration intercommunale. Il disposera d'un socle légal permettant à chaque commune d'aborder les questions territoriales avec des objectifs communs, en cohérence avec les enjeux du district et avec l'appui des autres communes.

MISSION

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux – menés de façon subsidiaire aux communes à l'échelle régionale et intercommunale – contribuent à une identité collective et à la qualité de vie des habitant·e·s, en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale

constituent ses domaines d'activités. SDOL représente aussi les communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COMMUNAUX

Le Bureau SDOL apporte un soutien actif à plusieurs études menées au niveau communal, en participant à des groupes de suivi, jurys de concours et collèges d'expert-e-s ainsi qu'en apportant son expertise technique. Le Bureau SDOL a ainsi accompagné les projets suivants :

- Communication mobilité douce à Ecublens
- Projet de piste cyclable et trottoir à Villars-Ste-Croix
- Aménagement Flumeaux et stationnement vélo à Prilly
- Projet d'aménagement cyclable à Bussigny Croix-de-Plan
- Participation à l'atelier sur la mobilité dans le cadre de l'élaboration du plan climat de la Ville de Renens
- Soutien technique et administratif pour le projet de liaison de mobilité douce sur le chemin du Closel
- Soutien à la préparation des demandes de contributions fédérales pour les projets communaux
- Accompagnement des rencontres délégué-e-s énergie et développement durable des communes (suivi Carvelo2go)
- Organisation et coordination de l'appel d'offres mandataires pour le projet de liaison verticale en faveur de la mobilité douce. Il s'agit d'une mesure du PALM 2016 à la frontière des Communes de Crissier et d'Ecublens entre le Pont bleu et la route de Bussigny.
- Accompagnement de l'APREMADOL (Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois) pour les réflexions concernant la mobilité professionnelle des collaboratrices et collaborateurs.

SITES

Secteur Croix-du-Péage (SITE E)

Dans la perspective de l'arrivée du tramway à Croix-du-Péage, et pour répondre aux demandes de certaines entreprises implantées dans le secteur, la Commune de Villars-Ste-Croix a souhaité étudier la possibilité d'une densification du secteur d'activités de Croix-du-Péage. Un mandat d'étude a été attribué par le Bureau SDOL à un bureau spécialisé pour identifier les verrous à une densification du secteur et élaborer des propositions d'adaptation du règlement en vigueur. Les résultats de cette étude ont confirmé l'opportunité d'adapter le règlement des constructions (RPGA) pour permettre une densité et une hauteur des bâtiments plus importantes ainsi qu'assouplir certaines règles contraignant la constructibilité. L'étude a fait l'objet d'une présentation au Conseil général de la commune à l'automne 2018. À la suite de cette présentation, la Municipalité de Villars-Ste-Croix a confirmé son souhait de modifier le RPGA en établissant un nouveau plan d'affectation (PA), processus qui a débuté en 2021 et devrait aboutir à fin 2022. Pour cela, un crédit complémentaire a été approuvé par le Conseil général en mai 2021.

INFRASTRUCTURES

Gare de Renens

Le projet de réaménagement de la gare de Renens et de ses abords est mené par les Communes de Renens, de Chavannes-près-Renens, de Crissier et d'Ecublens, les CFF, l'État de Vaud ainsi que les tl. Le chantier a débuté en juin 2015 et s'est partiellement terminé avec l'inauguration de la passerelle Rayon vert le 25 mai 2021.

Le Bureau SDOL accompagne les municipalités concernées dans leurs discussions avec le Canton, les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) sur la desserte de la gare de Renens par les trains grandes lignes ainsi que lors des consultations sur les projets d'horaires pour les années suivantes.

NOUVELLES JONCTIONS AUTOROUTIÈRES

Le Bureau SDOL a accompagné les communes dans le cadre de la mise à l'enquête publique de ce projet à l'automne 2018. Compte tenu de la forte opposition qui s'est manifestée autour de la future nouvelle jonction de Chavannes-près-Renens, l'OFROU, le Canton, la Commune de

Chavannes et SDOL (qui représente les communes de l'Ouest) ont décidé de travailler ensemble à la recherche de solutions permettant de faire évoluer le projet dans ce périmètre. Le résultat de ce travail partenarial a été présenté lors d'une conférence de presse le 15 juin 2021. Adapté avec une couverture végétalisée, le nouveau projet s'intègre dans le paysage et fait la part belle aux aménagements continus de mobilité douce dans le secteur, tout en garantissant le bon fonctionnement du carrefour autoroutier et du réseau routier local. Avec ce nouveau projet, l'autoroute sera couverte sur une longueur de 150 mètres environ.

Ce sujet a été suivi par les Groupes technique et décisionnel Mobilité. Un rapport final a été présenté en automne 2021 et la validation du rapport final est prévue pour début 2022.

AXES FORTS (AFTPU)

Le Bureau SDOL collabore avec la direction du projet des Axes forts. Il conduit et participe aux études de la phase de planification des projets partiels des Axes forts suivants : l'extension du tramway t1 vers l'Ouest (PP1), le BHNS (PP5) sur la route de Cossonay et son prolongement vers Bussigny (PP10) ainsi que l'évolution du m1. À ce titre, les représentant·e-s du Bureau SDOL participent aux séances des COPROJ (10 séances) et des Groupes techniques (20 séances) ainsi qu'aux séances techniques avec les mandataires.

Prolongement du tramway t1 jusqu'à Croix-du-Péage (PP1)

L'année 2021 a permis l'élaboration des documents de demande de l'autorisation de construction. Le projet a ainsi été soumis à l'approbation de l'Office fédéral des transports (OFT) en octobre et mis à l'enquête publique du 1er au 30 novembre.

Des contacts ont été menés avec de nombreuses et nombreux riverain·e-s directement impacté·e-s par une emprise foncière afin de clarifier et d'expliquer le projet.

Parallèlement à ce processus de demande d'autorisation de construire, le projet des réseaux techniques souterrains (communaux et privés) a été affiné.

Projet de BHNS sur la route de Cossonay – de Montétan à Crissier-Bré (PP5)

Le traitement du recours à l'autorisation de construire s'est déroulé au cours du premier semestre 2021. Le second semestre a été consacré à la préparation de l'exécution des travaux. Le Bureau SDOL est impliqué dans cette préparation et dans le suivi des travaux, avec pour mandat de soutenir la coordination des trois communes concernées (Crissier, Renens et Prilly). Une convention a été signée dans ce sens entre le Bureau SDOL et les trois communes.

La convention de cofinancement du projet a également été signée par la Confédération en octobre 2021. Le lancement des travaux est planifié pour début 2022.

Prolongement du BHNS de Crissier-Bré à Bussigny-Gare (PP10)

Les remarques reçues lors de la consultation du dossier d'avant-projet ont été analysées début 2021 et l'ensemble des partenaires du projet a été concerté pour les traiter. Une mise à jour du dossier est prévue pour début 2022.

Le complément d'étude pour les aspects paysagers se poursuivra également en 2022.

Le Document cadre a été validé par le Gropil et les huit municipalités au printemps 2021. Il a été décidé que les étapes importantes du mandat seront validées par le Groupe décisionnel, composé du Gropil, de la DGE, de la DGTL et de SDOL.

À la suite de l'appel d'offres sur invitation lancée en juin 2021, une équipe pluridisciplinaire regroupant architecte- paysagiste, biologiste, pédologue et géographe a été retenue. Dans sa séance du 23 septembre 2021, le Gropil a validé l'attribution du mandat.

La séance de lancement a eu lieu le mercredi 13 octobre 2021 en présence des mandataires et du Groupe technique. La méthodologie proposée par SDOL et validée par le Gropil a été confirmée et étayée par le groupe de mandataires. Elle s'articule autour de 5 étapes :

- Étape 1 : Établissement d'un diagnostic orienté
- Étape 2 : Identification, localisation des besoins et priorisation des lieux d'intervention
- Étape 3 : Élaboration des principes d'intervention par catégorie de lieux
- Étape 4 : Études de cas
- Étape 5 : Rapport de synthèse et plan de stratégie canopée.

AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES

FONCTIONNEMENT Gouvernance PALM

L'entité SDOL participe à la conduite partenariale du PALM. Dans ce cadre, les représentant·e·s de SDOL ont assisté à 4 séances du Comité de pilotage PALM et à 13 séances de la Direction technique PALM.

Les sujets principaux traités au sein de ces plates-formes avec incidence sur l'Ouest lausannois étaient les suivants :

- L'état de la mise en œuvre des mesures d'urbanisation et infrastructurelles des PALM 2007, 2012 et 2016
- Le système de suivi (monitoring) des mesures d'urbanisation et d'infrastructures
- L'appel à projets pour le remplacement des mesures abandonnées
- L'établissement de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)
- L'élaboration du budget des études du PALM pour l'année 2022
- L'initiation de la démarche d'élaboration du Projet d'agglomération de 5e génération (à soumettre à la Confédération en 2025).

Depuis 2017, la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) met sur pied des rencontres régulières avec l'ensemble des actrices et acteurs des agglomérations vaudoises. Ces rencontres se font sous la forme d'informations et de discussions ou d'ateliers participatifs. Le Bureau SDOL a participé à 3 séances durant l'année 2021.

STRATÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS (SRGZA)

La Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et le Plan directeur cantonal (PDCn) exigent que les régions se dotent d'une stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), de manière à évaluer les surfaces nécessaires en zone à bâtir pour les 15 prochaines années. Pour les communes de l'Ouest lausannois, c'est le PALM qui forme le périmètre pertinent pour cette réflexion. Ainsi, une SRGZA est-elle en cours d'établissement pour les 26 communes de l'agglomération. Elle répondra notamment à la question du besoin de création de nouvelles zones d'activités dans l'agglomération, des possibles reconversions de telles zones en zones mixtes accueillant du logement ainsi que de la vocation des principaux parcs d'activités. L'Ouest lausannois est particulièrement concerné par cette démarche, puisque le district accueille 50% de toutes les zones d'activités de l'agglomération.

Cette démarche est pilotée par la Direction technique du PALM, dont le Bureau SDOL est membre, et implique les représentant·e·s politiques et techniques des 26 communes. Une fois établie, cette SRGZA sera soumise aux 26 municipalités pour validation avant envoi aux services cantonaux concernés.

PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

Conformément au programme de mise en œuvre du projet d'agglomération, le Copil PALM a été informé en décembre du lancement de l'étude pour la planification énergétique d'agglomération. Cette étude est conduite par la DGE dans le cadre des structures PALM. Des groupes spécialisés et de consultation ont été constitués à cette occasion. Des représentant·e·s des communes, dont le Bureau SDOL, les gestionnaires des réseaux et les fournisseurs d'énergie participent à ces groupes. La version finale du rapport, qui comprend un diagnostic énergétique du territoire, une stratégie énergétique et des mesures, a été transmise aux municipalités des 26 communes du PALM pour validation en décembre 2021.

PROJET D'AGGLOMÉRATION 2025 (PA5)

Les partenaires du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) ont renoncé à déposer un Projet d'agglomération de 4e génération auprès de la Confédération en 2021. Ils se préparent cependant à lui soumettre un projet en 2025. Après évaluation, la Confédération pourrait ainsi accepter de participer au financement d'une nouvelle série de mesures infrastructurelles comme elle l'a fait en 2007, en 2012 et en 2016, par exemple pour le tramway Lausanne-Flon-Villars-Ste-Croix et de nombreuses autres mesures réalisées ou en cours. Sur le territoire de l'Ouest lausannois, l'apport de la Confédération se monte à près de 163 millions de francs.

Pour le projet de 5e génération, les premières réflexions ont été menées en 2021 et portant notamment sur le périmètre ainsi que sur la structure de projet à mettre sur pied pour aboutir dans les délais en impliquant tous les partenaires.

La commune de Villars-Ste-Croix faisant partie de l'association « SDOL », le rapport de gestion 2021 de cette institution est joint à ces lignes et en fait intégralement partie.

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/SDOL_Rapport%20de%20gestion_DEF.pdf

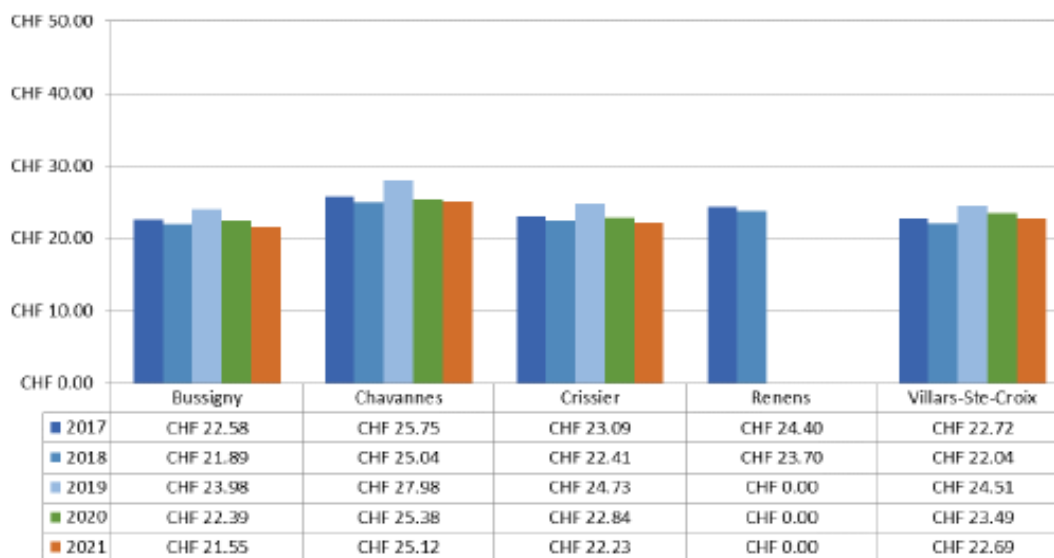
4.2 Ordures ménagères et déchets

Déchets collectés directement à Villars-Ste-Croix :

		2021	2020	2019	2018	2017
Ordures ménagères	Kg	99'640	100'460	97'050	98'660	91'510
Verre	Kg	44'167	40'940	25'831	24'250	33'910
Compostables	Kg	173'990	158'390	153'630	144'170	149'530
Papier	Kg	51'530	49'800	49'500	49'250	42'960

Les coûts totaux de la déchèterie se montent à CHF 878'703.20 en 2021 (CHF 906'949.20 pour 2020).

Coût par passage par commune 2017/2021



Pour Villars-Ste-Croix en 2021, le coût est de CHF 27'096.64 (CHF 31'100.05 pour 2020).

EcoPoint « Au Village »

Exclusivement pour les bouteilles en PET, capsules Nespresso, alu/fer blanc, vêtements (TexAid).
Le tri des déchets récoltés est optimal, particulièrement dans les conteneurs PET (certificat reçu).

PET-RECYCLING SCHWEIZ 

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX
1029 VILLARS-STE-CROIX**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

1764 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2021. Ces quelques 64033 bouteilles ont été recyclées
par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité.
Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies
suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 5292 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 1676 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection
du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables.
Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



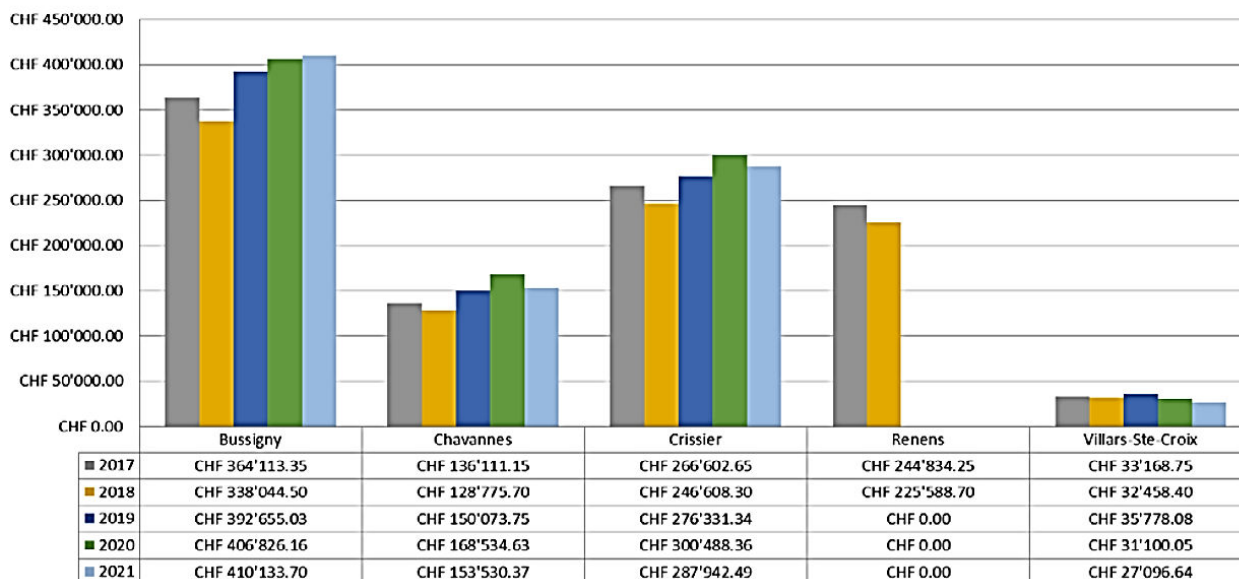


Jean-Claude Würmli
Directeur

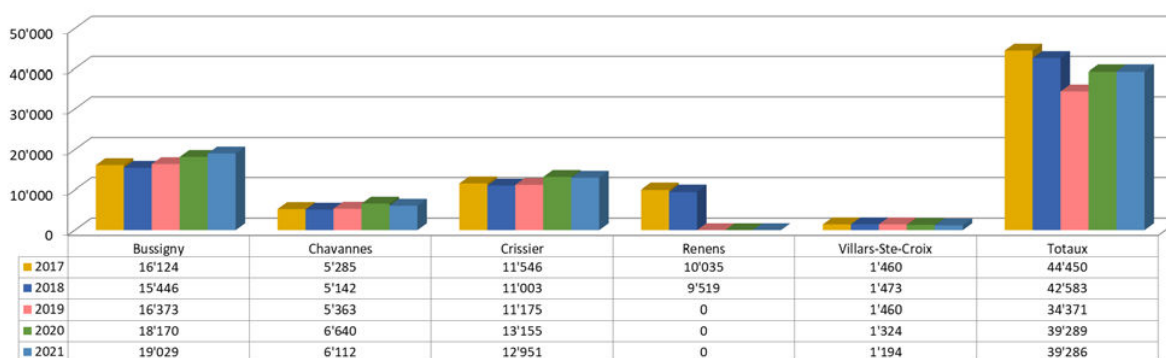


PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch 11756

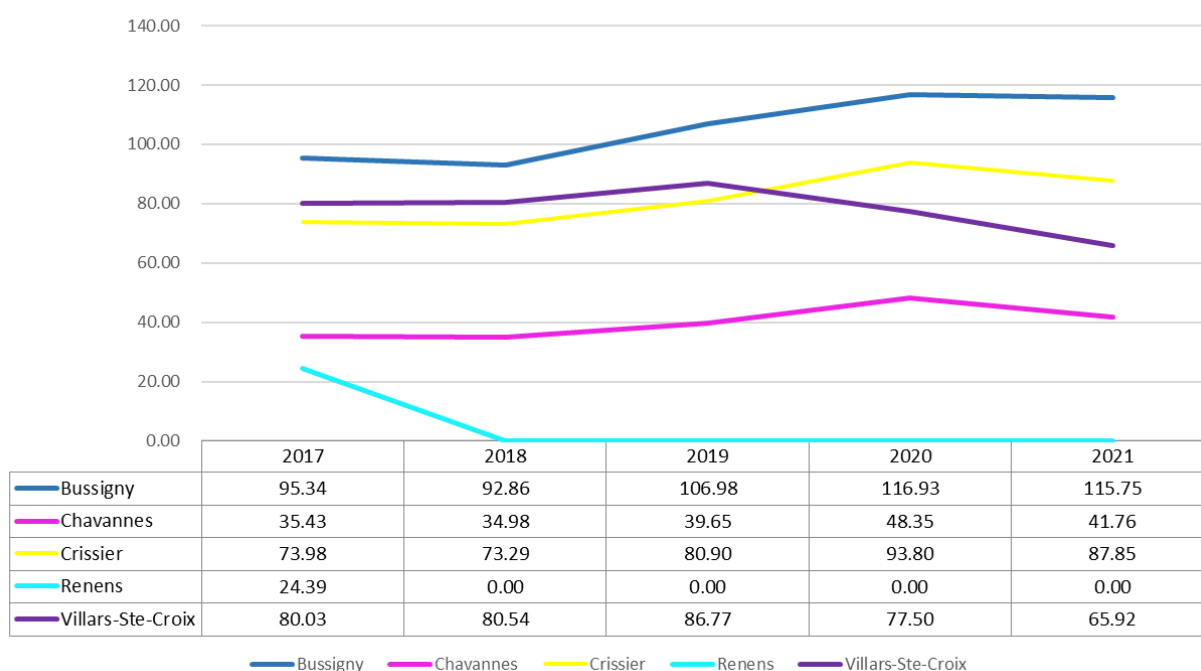
Coût par communes 2017/2021



Passages par année 2017/2021



Kg/habitant selon utilisation par commune



5 Instruction publique et cultes

5.1 Conseil d'établissement*

Composition

Du 1er janvier au 30 juin 2021

Président	M. Cane Cekerevac
Vice-président	M. Pierre-Albert Jaques
Secrétaire	Mme Marielle Bartolucci

Représentants des autorités communales Gardon Jean-Claude Cattano Nicole Jaques Pierre-Albert Cekerevac Cane	Représentants des parents d'élèves Kappel Philippe Choppard-Lallier Audrey Robert Michel Narr Caetano Isabelle
Représentants des professionnels actifs au sein des établissements Aguet Arnaud Zingre Eric Teodorescu Odile Germanier Catherine	Représentants des milieux et organisations concernés par la vie scolaire Roggo Christian Emery Laurent

Du 1er juillet au 31 décembre 2021

Présidente	Mme Maud Giorgi Baumgartner
Vice-président	M. Jaques Miauton
Secrétaire	<i>vacant</i>

Représentants des autorités communales Spack Isenrich Patricia Cattano Nicole Giorgi Baumgartner Maud Miauton Jacques	Représentants des parents d'élèves Schaller Benjamin Pollet Ariane Quarta Antonio Kozak Anna
Représentants des professionnels actifs au sein des établissements Aguet Arnaud Ummel Martin Bagnoud Danoucha Christinat Hélène	Représentants des milieux et organisations concernés par la vie scolaire Roggo Christian Skaloud Petra Wyssa Christian Emery Laurent

Il faut rappeler que le Conseil d'Etablissement Scolaire (CES) dans la composition actuelle a été en place jusqu'à la fin de l'ancienne législature (juin 2021) et le nouveau Conseil d'Etablissement n'a pas pu être établi jusqu'à la fin de l'année.

Le fonctionnement du Conseil d'Etablissement Scolaire a été fortement influencé par la COVID-19 qui a empêché la plupart des activités du CES qui sont liées au contact présentiel avec d'autres intervenants concernés par la vie scolaire (parents, conférences ouvertes au public, soirées d'informations aux parents, etc.). Les séances du CES ont été reportées plusieurs fois en raison des mesures sanitaires de prévention qui ont été mises en place par le Conseil fédéral et le Canton.

A la fin de la législature, les membres du CES ont exprimé une certaine frustration concernant les compétences et la mission du Conseil d'Etablissement.

Le CES a également reçu quelques courriers qui ont été traités.

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Conseil%20etablissement_2021.pdf

5.2 Administration des écoles*

Direction des écoles

Directeur	M. Arnaud Aguet
Doyens	Mme Françoise Loup (retraîtée le 5.07.2021) Mme Danijela Markovic Gitaric (dès le 1.08.2021) Mme Ozgun Sahin Mme Danoucha Bagnoud Mme Tiziana Formentin Mme Marie-Laurence Marcellin (retraîtée le 5.07.2021) Mme Caroline Meyer (dès le 1.08.2021) M. Martin Ummel
Secrétariat	Mme Evelyne Haeberli (retraîtée le 31.08.2021) Mme Cécile Kaltenrieder Mme Françoise Pereira Mme Maria de los Angeles Alonso Klay M. Matteo Stio, apprenti MPC, dès le 16.08.2021
Bibliothécaire	Mme Alexe Cachin
Assistant en information documentaire (AID)	M. Loïc Baudin
Dépositaire des fournitures scolaires	M. Olivier Linder
Infirmière scolaire	Mme Carole Maillefer
Conseillère en orientation	Mme Karine Fohrer Mme Lisa Gendre
Médecin scolaire	Mme Isabelle Rappaz-Gervaix

Corps enseignant

	Primaire	Secondaire	Total
CDD	21	17	38
CDI	68	40	108
Totaux	88	57	146

Répartition selon le taux d'activité et le sexe

	Hommes	Femmes	Total
100 %	6	28	34
51 à 99 %	18	51	69
1 à 50 %	10	33	43
Totaux	34	112	146

Assistantes à l'intégration

	Femmes
CDI	15

Effectifs à la rentrée d'août

Degré	Année	Classes	Total	Elèves	Total
Primaire	1 et 2P	13		272	
	3 à 6P	25		470	
	7 à 8P	12		227	
	Enseignement spécialisé / 3-6P /R et OESP 3-6	2		19	
			52		988
Secondaire	9 à 11 S	18		338	0
			18		338
			70		1326

171 élèves viennent de Villars-Ste-Croix (65 au primaire et 106 au secondaire).

Elèves domiciliés dans une autre commune (hors VSC et BY) et scolarisés à Bussigny dès le 01.08.2020 : 1 de Boussens, 2 de Chavannes-près-Renens, 1 de Crissier, 2 de Lausanne, 1 de Le Mont-sur-Lausanne, 1 de Prilly, 1 de Renens, 1 de St-Sulpice.

Activités

Spectacles scolaires

7 spectacles scolaires ou sortie cinéma ont été organisés pour les élèves :

- les 29, 30 et 31.03
Atelier d'improvisation de la Compagnie ZigZag pour les classes de 6P.
- les 22 et 23.04
«Histoires en Ricochets» spectacle présenté aux élèves de 3P, 4P et OESP3-6.
- le 11.06
« Après l'Hiver », spectacle scolaire présenté aux élèves de 1-2P.
- le 23.06
« Les escargots n'ont pas d'histoire », spectacle scolaire présenté aux élèves de 1-2P.
- le 17.11
« Runa », danse-théâtre pour les élèves de 5P.
- le 13.12
« Pirouette et le sapin de Noël, petits contes sous la neige », sortie cinéma pour les élèves de 1-2P
- le 17.12
«La croisière du Navigator», ciné-concert destiné aux élèves de 6P et 3-6P/R.

Voyages de fin de scolarité et camps de l'année scolaire 2020-2021

Tous les voyages ont été annulés pour des raisons sanitaires COVID-19.

5 camps de découvertes automne ont eu lieu comme suit :

6P/2	du 28 au 28.08
7P/2	du 31.08 au 4.09
7P/4 + 7P/3	du 7 au 11. 09
7P/6	du 28.09 au 2.11

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Conseil%20etablissement_2021.pdf

5.3 Bibliothèque scolaire de Bussigny*

La bibliothèque scolaire de Bussigny accueille les élèves de la 1-2P jusqu'en 11ème. Les bibliothécaires les accompagnent tout au long de leur scolarité, que ce soit dans la découverte du plaisir de la lecture ou dans la recherche d'informations sur Internet pour un exposé. Les animations pédagogiques sont adaptées à la demande et certain·e·s enseignant·e·s n'hésitent pas à suggérer des animations en adéquation avec leur planification.

La bibliothèque est ouverte 4 jours par semaine, de 8h00 à 15h00, ainsi qu'aux récréations du matin afin d'encourager la lecture. Les locaux étant partagés avec la bibliothèque communale, les élèves sont les bienvenu·e·s durant ces heures d'ouverture étendue (jusqu'à 18h).

La bibliothèque scolaire a effectué 32'508 transactions de prêts pour l'année 2021. Ce nombre est en constante augmentation depuis 5 ans.

Accueils de classe

À l'instar du nombre de prêts, la fréquentation de la bibliothèque ne cesse d'augmenter. Cela est en partie dû aux (bonnes) habitudes qu'on pris les enseignant·e·s, notamment au primaire. Pour le secondaire, la moitié de ces visites concerne l'emprunt et le retour des collections de classe.

Classes	Visites 2018	Visites 2019	Visites 2020	Visites 2021
1-2P	69	78	41	85
3-6P	106	124	96	185
7-8	30	47	46	51
9 et +	30	36	56	66
Fondation de Vernand	35	48	22	15
Total	270	333	261	408

Animations

Durant les 408 périodes d'accueil de classe, environ un tiers correspond à une animation pédagogique : présentation de romans et/ou de genres littéraires, recherche d'informations dans les documentaires ou sur Internet, animations autour du livre et des ressources de la bibliothèque, etc.

Parmi ces animations, toutes les classes de 1-2P sont venues à la bibliothèque pour découvrir ce lieu, ses règles et son offre d'albums. Chaque élève s'est vu remettre un coloriage qui décore agréablement le mur aimanté. Ce sont ainsi plus de 240 petits dragons bariolés qui veillent sur les albums des 1-2P.

Suite au succès de l'animation transversale des lectures de Noël de l'année dernière, une nouvelle édition a vu le jour. Les élèves de 10VG de Madame Mansour, ainsi que les élèves de 8P de Madame Klameth ont travaillé durant de nombreuses heures afin d'offrir des lectures de Noël aux 13 classes de 1-2P et aux 13 classes de 3-4P.

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Conseil%20etablissement_2021.pdf

5.4 Réfectoire communal*

Le nombre d'inscriptions au réfectoire du Raisin, destiné aux élèves de 5P à 8P scolarisés dans l'établissement scolaire de Bussigny-Villars-Ste-Croix, a continué à croître en cours d'année. Cette situation a encouragé la commune à augmenter une nouvelle fois la capacité d'accueil en la faisant passer à 60 places. A noter que la limite totale est atteinte dans cette structure et qu'une nouvelle augmentation du nombre de places n'est plus envisageable. **5 enfants de Villars-Ste-Croix y sont inscrits.** L'ouverture du Réfectoire dans le nouveau collège AGORA à la rentrée 2023-2024 marquera une augmentation importante des places à disposition.

L'introduction de nouvelles fonctionnalités dans le logiciel Macantine, permettant notamment de constituer le dossier d'inscriptions en ligne, a été bien accueillie par les parents qui ont ainsi eu une procédure simplifiée.

La commune de Bussigny a décidé de renouveler son partenariat avec le fournisseur de repas « Concordance ». Ce dernier, titulaire des labels Fourchette verte et EcoCook, continue à répondre aux attentes sur le plan de la qualité des repas et de la gestion des allergies de plus en plus fréquentes.

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Conseil%20etablissement_2021.pdf

5.5 Devoirs surveillés*

Les devoirs surveillés, destinés aux élèves de 4P à 8P, ont lieu trois jours par semaine soit les lundis, mardis et jeudis de 15h15 et 17h00. Le but est de permettre aux élèves de réaliser leurs devoirs dans un lieu surveillé. Il ne s'agit pas de cours de rattrapage visant à combler des lacunes scolaires ni d'une solution de garde.

Bien que le nombre d'inscriptions reste assez similaire aux années précédentes, la décision d'ouvrir une nouvelle classe a été prise afin de diminuer quelque peu la pression de plus en plus importante ressentie par les monitrices. En effet, les exigences de certains parents qui n'hésitent pas à aller interpeler directement les monitrices sont en hausses. De plus, l'accueil d'élèves à besoins particuliers dans les classes devient difficilement gérable pour des personnes non formées. Les 12 classes ouvertes permettent ainsi de ne pas avoir plus de 10 élèves par classe.

L'année scolaire 2021-2022 a débuté par une demi-journée de formation dispensée par la HEP. Cette dernière, qui a permis aux monitrices d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, a été très appréciée. La pérennisation de ce type de formation est à l'étude.

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Conseil%20etablissement_2021.pdf

5.6 Transport scolaire*

Le transport des élèves, confié à CarPostal, nécessite la présence quotidienne de deux bus scolaires circulant régulièrement entre Bussigny et Villars-Ste-Croix. La mission principale reste le transport des élèves de l'établissement scolaire entre les deux communes.

La planification des horaires a tendance à se complexifier en raison de la multiplication des cours à options qui nécessitent des déplacements quasiment sur chaque créneau horaire mais aussi de l'augmentation du nombre d'enfants dont l'âge justifie un transport entre l'école et les structures d'accueil, ainsi que de fréquentes variations de population. En effet, il devient de plus en plus difficile de prévoir d'une année à l'autre le nombre d'enfants à déplacer pour compléter le cas échéant les classes de Villars-Ste-Croix ou du nombre de grands (7 à 11e année) à déplacer à Bussigny.

En plus des courses dites régulières, les chauffeurs déplacent les classes lorsqu'elles se rendent à des activités scolaires telles que la piscine et la gymnastique. A cela s'ajoute des courses spéciales pour des activités culturelles ou sportives.

Le défi actuel est de pouvoir continuer à fonctionner avec deux bus en sachant que leur capacité actuelle atteint ses limites. Un autre défi sera d'apporter des solutions à la demande croissante de l'accompagnement des plus jeunes entre l'école et les structures d'accueil.

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Conseil%20etablissement_2021.pdf

5.7 Cultes et sociétés locales

Les cultes ont eu lieu à Villars-Ste-Croix en fonction des possibilités laissées par les mesures de protection contre la COVID-19.

L'année 2021 est marquée par la fin des Drôles de mamans et l'arrivée de VSC Events (présentation dans le Cancoir'Info n° 3).

Les autres sociétés :

- Harmonie du Pontet
- Gym hommes
- le Cercle des Loisirs

sont toujours actives.

6 Police et sécurité

6.1 Police ouest lausannois*

Regroupée à Prilly dans le bâtiment de Flumeaux 41 à Prilly, les services principaux de la POL sont dirigés depuis ce lieu. Cependant, à la suite de certaines questions héritées de la part du précédent CoDir POL, après avoir tenté par de nombreuses rencontres et séances d'écoute et d'enquêtes des divers protagonistes, le CoDir POL a dû se résoudre à procéder à un audit mené par des professionnels en la matière.

Le pouvoir politique, représenté par le CoDir POL a été renouvelé depuis le 1er juillet 2021 à l'occasion de la nouvelle législature 2021-2026.

Le président est Monsieur Jean-François CLÉMENT, syndic de Renens
Le vice-président Monsieur René PILLER, représentant de la commune de Saint-Sulpice
Madame Paola KAESLIN, représentante de la commune de Bussigny
Monsieur Björn BETTEX, représente la commune de Chavannes-près-Renens
Monsieur Jean CAVALLI, représente la commune d'Ecublens
Monsieur Ihsan KURT, représente la commune de Prilly
Monsieur Maxime STERN, représente la commune de Crissier
Monsieur Frédéric Strittmatter, représentant de la commune de Villars-Ste-Croix

Comme nous avons jugé que le rapport, fort complet, précis approuvé par le Conseil Intercommunal, en date du 11 mai 2022, ne doit être, en aucun cas, résumé. Ce document est une mine de renseignements, et ne voulant pas trahir l'esprit de sa rédaction, il a été décidé d'y donner accès dans son intégralité plutôt que d'en reproduire des extraits sortis de son contexte. Ce rapport est fort bien documenté. Que ceux que cela intéresse prennent le temps de lire le rapport intégral par le biais du lien : <https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/RG_POL.pdf

6.2 Contrôle des habitants

Population :

958 habitants inscrits au 31 décembre 2021 soit :

- Suisse 718
- Etrangers 240

Naissances : 10 naissances ont été enregistrées durant l'année.

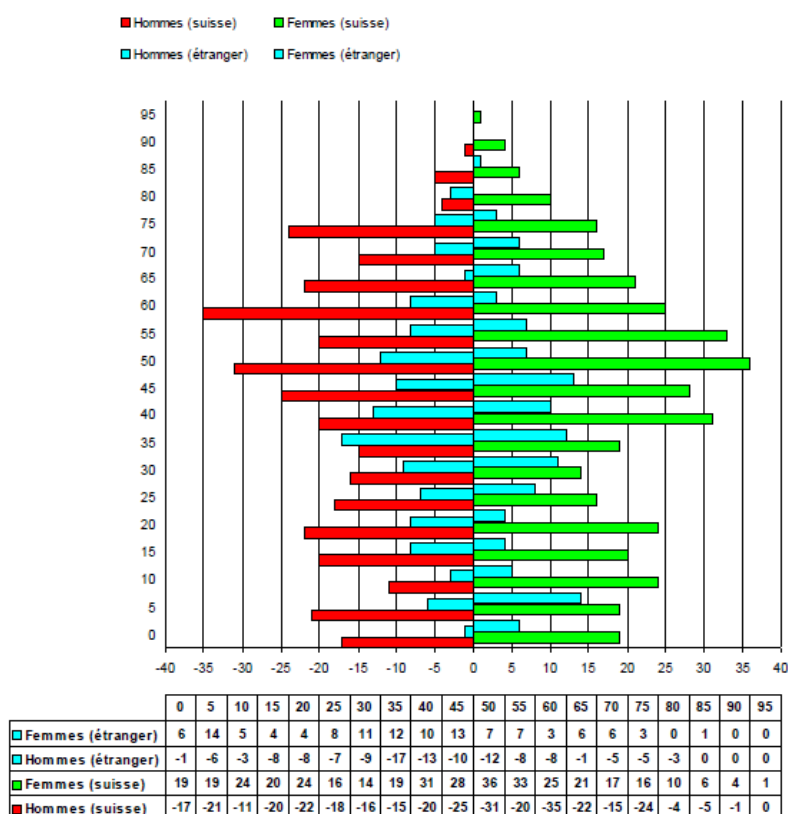
Décès : 5 décès ont été enregistrés durant l'année.

Naturalisations : 6 habitants ont obtenu la nationalité suisse en 2021

Arrivées : 88 en 2021 85 en 2020

Départs : 87 en 2021 106 en 2020

Pyramide des âges :



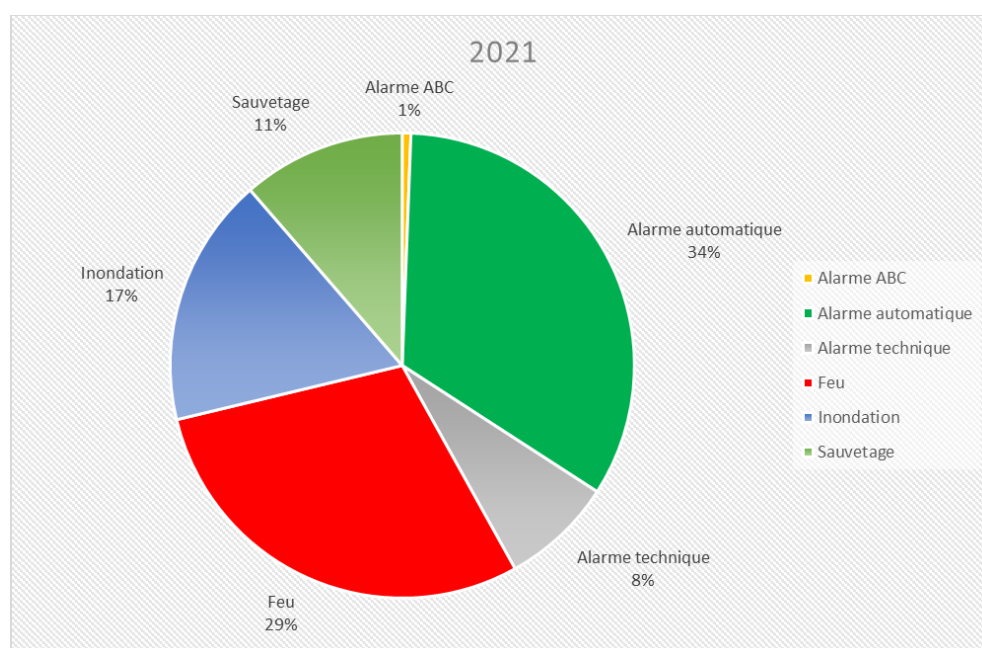
6.3 Défense contre l'incendie – SDIS Sorge*

1 - Le SDIS en Chiffres

Interventions

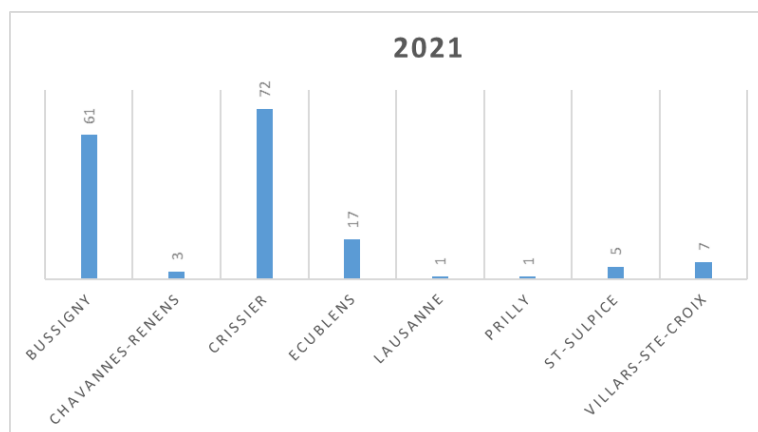
Le SDIS a effectué 167 interventions en 2021 contre 127 en 2020 soit 31.5% de plus.

Type D'alarme	2020	2021
Alarmes automatiques	45	56
Feux	43	56
Sauvetages	6	19
Inondations	21	29
Techniques divers	12	13
Intervention ABC Pol	0	1
Total :	127	167



Communes

Communes	2020	2021
CRISSIER	68	72
BUSSIGNY	48	61
Ecublens	1	17
St-Sulpice	1	5
Chavannes-Renens	7	3
Villars Ste-Croix	2	7
Lausanne	0	1
Prilly	0	1
Total :	127	167





Effectif :

	01.2021	01.2022	Différences
Officiers	11	9	-2
Sous-Officiers	13	15	+2
Appointés	5	5	
Sapeurs	41	40	-1
Recrues	15	12	-3
Total	84	81	-3

Exercices et formations :

Exercices 2021		Séances	
Exercices DPS	16	Etat-major	7
Exercices PR	14	Commission du Feu	5
Exercices DAP	4		
Cours de cadres	3		



2 - La vie du SDIS

Promotions :

Les promotions avec effet au 1er janvier 2022 sont les suivantes :

Au grade d'Adjudant :	Le Caporal Dalla Valle Arthur
Au grade de Sergent Major :	Le Sergent Keller Cédric
Au grade de Sergent :	Le Caporal Frei Samuel
Au grade de Caporal :	L'appointé Germanier Simon
	L'appointé Jordan Frédéric
Appointé :	Le Sapeur Santamaria Raquel
	Le Sapeur Tripodi Antonino
	Le Sapeur Delachaux Benoit

L'année 2021 a vu le départ du sapeur-pompier permanent, le Lieutenant Bouchet Christophe. Après analyse de la situation il a été décidé d'engager une secrétaire au taux de 60% pour assurer le suivi administratif du SDIS

Objectifs :

Les Objectifs de l'année 2021 étaient :

- Maintenir le maximum de formations et d'exercices malgré les restrictions dues au COVID 19.
Objectif largement atteint, nous avons pu maintenir la quasi-totalité des formations, de part des aménagements spécifiques pour les exercices et formations.
- Faire suivre une formation complémentaire de conduite pour au minimum le tiers des chauffeurs.
Objectif atteint, nous avons pu envoyer 16 chauffeurs au centre TCS de Cossonay.
- Mise sur pied et préparation d'une journée de cours à l'IFA de Balsthal pour les feux de parking souterrain, cours qui s'effectuera en 2022 si possible.
Objectif atteint le cours aura lieu en juillet 2022

Les Objectifs de l'année 2022

- La stabilisation voire l'augmentation de l'effectif DPS au environ de 60 à 65 sapeurs tous grades confondu.
- Mise sur pied de cours spécifiques pour les porteurs d'appareil respiratoire et les chauffeurs.

Activités du SDIS durant l'année 2021

Cours et formations :

Le personnel du SDIS a participé à un nombre important de cours et formations ECA couvrant plusieurs domaines d'activités.

Le nombre total d'heure de formation pour l'année se monte à 2480 heures

Un cours de perfectionnement pour les chauffeurs (au nombre de 16) a eu lieu au centre TCS de Cossonay.

Assemblée et concours cantonal FVSP

L'assemblée de la FVSP n'a pu se tenir à la période habituelle en raison des restrictions sanitaires, elle a pu avoir lieu à l'automne 2021, quant au concours ils ont été annulés.

Exercice final

Celui-ci a eu lieu le samedi 6 novembre, il a été suivi par la cérémonie des promotions.

Recrutement

Nous avons envoyé un courrier à une partie de la population dans la tranche d'âge de 22 à 35 ans dans nos trois communes, des affiches ont été posées dans les commerces, et les lieux publics, cela en plus de la campagne cantonale de recrutement.

La campagne de recrutement 2021 a répondu à nos attentes avec 22 personnes qui se sont manifestées lors de cette soirée, sur ces 22 après sélection, 12 personnes suivront la formation de base début 2022.

Véhicules, matériel et équipement

Nous avons reçu une multitude de petit matériel et équipement neuf de l'ECA

Nous avons également fait l'acquisition de matériel personnel courant (Vestes softschel, polos, bottes, pantalons, etc...).

Synthèse de l'année 2021

Malgré la situation sanitaire les cours et exercices ont pu être maintenus ceci grâce à un nombre important d'aménagements, ce qui nous permet de maintenir le niveau de compétence du personnel.

Point très important nous avons assuré l'essentiel qui est le service à la population, en effet l'ensemble des missions qui nous ont été confiées ont été menées à bien.

<https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/SDIS%20rapport%20d'activites%202021.pdf>

6.4 Organisation Régionale de la Protection Civiles Région Ouest lausannois (ORPC-ROL)

Cette institution importante travaille non seulement lors de manifestations sportives ou culturelles d'envergure, mais surtout « après l'intervention de FEUX BLEUS ». En effet, par suite d'un incendie, des dégâts liés à des inondations, des accidents d'importance ou tout autre événement, et en particulier le Covid, ayant demandé une aide d'urgence, la Protection Civile (PC) poursuit le travail de fournis de suivi de l'aide aux personnes et de retour à une situation normale.

Le pouvoir exécutif, représenté par le CoDir ORPC-ROL a été renouvelé depuis le 1er juillet 2021 à l'occasion de la nouvelle législature 2021-2026.

Le président Frédéric STRITTMATTER, représentant de la commune de Villars-Ste-Croix

La vice-présidente Madame Paula KAESLIN, représente la commune de Bussigny

Monsieur Björn BETTEX, représente la commune de Chavannes-près-Renens

Monsieur Jean CAVALLI, représente la commune d'Ecublens

Monsieur Alain GILLÉRON, représente la commune de Prilly

Monsieur Oumar NIANG, représente la commune de Renens

Monsieur René PILLER, représentant de la commune de Saint-Sulpice

Monsieur Maxime STERN, représente la commune de Crissier

Comme nous avons jugé que le rapport, fort complet, précis approuvé par le Conseil Intercommunal, en date du 17 mai 2022, ne doit être, en aucun cas, résumé. Ce document est une mine de renseignements, et ne voulant pas trahir l'esprit de sa rédaction, il a été décidé d'y donner accès dans son intégralité plutôt que d'en reproduire des extraits sortis de son contexte. Ce rapport représente 37 pages. Que ceux que cela intéresse prennent le temps de lire le rapport

intégral par le biais du lien : <https://www.pcirol.ch/> sous l'onglet « Documentation : Rapport d'Activité »

6.5 Sinistre

Un incendie s'est déclaré en décembre 2021 sur le bâtiment du restaurant Le Contemporain à la Route de Cossonay. Lors de l'intervention de secours, les manœuvres du service de défense incendie ont provoqué un coup de bélier. Celui-ci a entraîné la rupture de la conduite d'eau à La Fornache. La Municipalité a immédiatement pris les mesures nécessaires pour effectuer cette réparation urgente.

7 Sécurité sociale

7.1 Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL*

Rapport d'activité pour les communes affiliées à l'APREMADOL – Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois

2021 : Année de la persévérance, de l'engagement et du courage

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé des personnes en situation de handicap ou atteintes dans leur santé.

Avec nos CMS, notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

Notre personnel a été en mesure de poursuivre son action tendant à proposer des tests PCR à notre clientèle la plus vulnérable et qui ne pouvait se rendre dans un centre de dépistage.

Pour l'APREMADOL, 250 personnes ont pu bénéficier de la vaccination à domicile jusqu'à fin décembre 2021.

Toutes et tous, nous avons activement travaillé à la lutte contre la pandémie par la prise en soin de personnes malades du COVID-19 et assuré, au-delà des difficultés, l'ensemble de nos prestations.

Nous remercions notre clientèle pour sa bienveillance et nos collaborateurs pour tout le travail accompli en cette année si singulière.

Manon Fawer
Présidente

Tiziana Brutto Koller
Directrice

Statistiques

Données sur la clientèle d'aide et de soins à domicile

Nombre de clients	2021	2020	2016	Evolution sur 1 an	sur 5 ans
Classes d'âge					
0 à 19 ans	12	6	6	+100.0%	+100.0%
20 à 64 ans	784	682	633	+15.0%	+23.9%
65 à 74 ans	457	438	451	+4.3%	+1.3%
75 à 79 ans	355	319	264	+11.3%	+34.5%
80 à 84 ans	369	354	358	+4.2%	+3.1%
85 ans et plus	646	626	565	+3.2%	+14.3%
Genre					
Femmes	1 648	1 519	1 457	+8.5%	+13.1%
Hommes	975	906	821	+7.6%	+18.8%
Total général	2 623	2 425	2 278	+8.2%	+15.1%

Données sur l'activité d'aide et de soins à domicile

A. Aide et soins à domicile

L'activité présentée ici concerne les heures réalisées au domicile des client.e.s, sans tenir compte, notamment, du temps de déplacement, de coordination ou encore de planification. La livraison des repas à domicile, le lavage et le repassage du linge ainsi que l'installation d'appareils de biotélégilance s'ajoutent aux volumes présentés dans cette rubrique et sont précisés dans les rubriques successives (B à D).

Heures de prestations	2021	2020	2016	Evolution	
				sur 1 an	sur 5 ans
Evaluations et conseils	12 018	11 439	7 371	+5.1%	+63.0%
Soins infirmiers	29 976	27 399	23 191	+9.4%	+29.3%
Soins de base	62 308	58 338	58 884	+6.8%	+5.8%
Aide à domicile	21 060	17 658	26 976	+19.3%	-21.9%
Autres prestations	16 720	16 041	12 971	+4.2%	+28.9%
Total général	142 082	130 875	129 393	+8.6%	+9.8%

B. Livraison de repas

	2021	2020	2016	Evolution	
				sur 1 an	sur 5 ans
Nombre de repas livrés	85 386	83 161	73 249	+2.7%	+16.6%

C. Lavage et repassage du linge

	2021	2020	2016	Evolution	
				sur 1 an	sur 5 ans
Nombre d'heures de laverie	13 883	12 705	12 924	+9.3%	+7.4%

D. Appareils de biotélégilance (Secutel)

	2021	2020	Evolution	
			sur 1 an	
Nombre d'appareils actifs	3 745	3 684	+1.7%	
Nombre d'appels	50 440	40 322	+25.1%	

Données sur le personnel

	EPT ¹ Linéaire	Per- sonnes ^{1*}	Taux d' activité ¹	Taux de rotation ²	Taux des absences ³
Total général 2020	194.1	313	62%	19%	9%
Evolution sur 1 an	+3.3	+2	+1%	-4%	-1%
Total général 2021	197.4	315	63%	15%	9%

<https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Rapport-annuel-2021-APREMADOL-1.pdf>

7.2 ARASOL - Association Régionale pour l'Action Sociale Région Ouest Lausannois*



Instances politiques

Comité de Direction (Législature 2021-2026)

Pascale MANZINI, Présidente, Ecublens
 Patricia SPACK ISENRIKIL, Busigny
 Eduardo CAMACHO-HÜBNER, Chavannes-près-Renens
 Caroline ALBKER POGHON, Crissier
 Karine CLERG, Renens
 Poste vacant à St-Sulpice
 Nicole GATTANO, Villars-Ste-Croix
 Secrétariat, Annie SIEGLER

Conseil intercommunal 2021-2026

Commune	Membre	Fonction
Busigny	Arun BOLKENSTEYN	Conseillère communale
	David RACCAUD	Présidente Conseiller communal
Chavannes-près-Renens	Nela ANGUÉLOVA	Conseillère communale
	Selma VARRI	Conseillère communale
Crissier	Amanda BOVEY	Conseillère communale
	Pascal MAEDER	Conseiller communal
Ecublens	Amélie AMIGUET-VERCHER	Conseillère communale
	Daniela MIEVILLE	Conseillère communale
	Glady's ZÜRCHER	Conseillère communale
Renens	Lysiane ADAMINI	Conseillère communale
	Ali KORKMAZ	Conseiller communal
	Rosana JOLLAT	Conseillère communale
	Lucie MAUCH	Conseillère communale
Villars-Ste-Croix	Jacqueline PERNET	Conseillère générale
	Nadia SCHMID	Conseillère générale
St-Sulpice	Nicolas GUILLOT	Conseiller communal
	Patrick STROBEL	Conseiller communal
Secrétariat	Annie SIEGLER	

ARASOL RAPPORT 2021

Editorial

Peut-on dire que nous avons dépassé la crise sanitaire? que les mesures de protection et les gestes barrières feront bientôt partie du passé? que le COVID rejoindra les maladies saisonnières sans plus de bruit? Peut-on dire que nous sommes tirés d'affaire?

Si nous devons apprendre à vivre avec l'incertitude, nous pourrions cependant nous appuyer sur nos convictions: nous avons besoin les uns des autres. La solidarité nous a aidé à passer des périodes difficiles. Elle continue d'être notre plaisir.

- Aller au-devant de l'Autre
- Renforcer la proximité
- Faciliter l'accès à nos prestations

Tels sont les objectifs qui ont guidé le travail des collaborateurs de l'ARASOL au cours de l'année écoulée. Qu'ils soient ici toutes et tous chaleureusement remerciés pour l'accomplissement de tâches considérables dans un état d'esprit constructif et ouvert au changement.

Nous rejoignons les mots de Grand Corps Malade dans sa chanson « Ensemble » pour leur exprimer notre vive reconnaissance.

*...Parce que plus que jamais j'aime la force de l'équipe
 La puissance du collectif
 Je l'ai vécu et j'y crois
 Et même si je suis toujours mauvais
 en mathématiques
 Je pense que chez l'homme
 un plus un égale trois...*

scanner pour écouter la version intégrale

Réalisations 2021

A l'image du quartier qui abrite ses trois sites, l'ARASOL est en transformation. Au cours de l'année 2021, elle a mené à bien les réalisations suivantes:

La communication
 Les activités de l'ARASOL sont désormais visibles sur LinkedIn.



Dans l'esprit d'axer notre communication sur les prestations de l'ARASOL, un nouveau support visuel accompagne nos courriers et nos publications. Tous les quinze jours, le comité de direction et le personnel de l'ARASOL reçoivent un bulletin d'information faisant état d'événements au niveau organisationnel, ressources humaines, et actualités du milieu associatif, notamment. Pour accéder rapidement aux prestations délivrées par

les communes de l'ARASOL, un répertoire a été mis en ligne, listant l'essentiel des prestations communales.

Les permanences hors murs
 Afin d'aller à la rencontre de la population, d'être visible et accessible y compris des personnes qui n'osent franchir les portes des services sociaux, nous avons mis sur pied des permanences socio-administratives hors murs au printemps et à l'automne 2021. Le contact direct avec la population, la transmission immédiate d'informations utiles, l'orientation, le partage et l'écoute ont été largement appréciés.

Le CSR ouvre ses portes
 Dans la mesure où des bureaux sont disponibles, pour permettre à des associations à caractère social d'offrir leurs services et d'accueillir des bénéficiaires.



Collège de direction ARASOL

Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois

Centre opérationnel (CSR) en 2021

Les répercussions économiques et sociales de la crise sanitaire n'ont pas eu l'impact attendu sur le volume de l'aide sociale. Nous assistons à une baisse des dossiers du revenu d'insertion. Pourtant, le traitement des dossiers a été rendu difficile cette année par l'arrivée d'un nouveau logiciel (MAOR) qu'il a fallu apprivoiser et mettre en œuvre.

Evolution des charges brutes (totalité des prestations qui ont été versées aux bénéficiaires) et **nettes** (coût final à charge de la facture sociale après encaissement de prestations en faveur des bénéficiaires).

Année	2019	2020	2021
Brutes	33'152'708.63	33'451'684.90	33'070'993.54
Nettes	27'034'395.90	27'088'930.26	26'013'603.94

Evolution du nombre de ménage ayant bénéficié du Revenu d'Insertion

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de ménages	2016	1937	1931	1842	1702
Ouverts	654	618	605	540	484
Fermés	702	638	632	539	511

Répartition par commune et par tranche d'âge des personnes aidées. Etat au 31.12.2021

Tranches d'âges	Busigny	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Autres**	Total
-18	74	80	65	77	204	6		17	523
18-25	18	36	31	31	99	1	1	15	232
26-50	144	134	163	152	458	13	3	48	1115
+ de 50	74	80	76	94	260	14		12	610
Total	310	330	335	354	1021	34	4	92	2480

*carte de aux changements d'adresses non encore effectués (arrivées récentes) au sein d'un parti en cours d'année.

Population de l'OL, par année

L'ARASOL couvre une population de **66'695** habitants au 31.12.20

68'015 habitants au 31.12.21

L'Unité commune ORP - CSR

pour la région Ouest lausannois-Prilly-Echallens, basée à Prilly, a ouvert ses portes le 5 juillet 2021.

Conjoignant les compétences des conseillers en personnel issus de l'ORP (OR) et des assistants sociaux des CSR (AS), elle a pour but de renforcer la prise en charge des bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI) et d'augmenter leurs chances de se réinsérer sur le marché du travail. Elle s'adresse à tout nouveau requérant RI susceptible de retrouver un emploi salarié et n'ayant pas droit à d'autres prestations d'assurances.

Nombre de passages au CSR



TOTAL **10'988**

Nombre d'appels téléphoniques enregistrés pour le CSR



TOTAL **10'315**



Centre d'analyse et de soutien (Agence d'Assurances Sociales) en 2021

Afin d'améliorer l'accueil au public, des travaux ont été réalisés dans les bureaux de l'Agence d'Assurances Sociales en début d'année.

Nombre de subsidiés à l'assurance maladie par commune

	Nb. Philaritans 2020	Nb. subsidiés 2020	Nb. Philaritans 2021	Nb. subsidiés 2021	Evolution Nb. Philaritans 2020-2021	Evolution Nb. subsidiés 2020-2021
Bussigny	9'614	3'429	35,67	10'253	3'021	37,27
Chavannes-près-Renens	8'487	3'871	45,61	8'767	4'138	47,20
Crislier	8'700	3'527	40,54	8'974	3'882	43,26
Ecublens	13'164	4'783	36,33	13'214	5'237	39,63
Renens	20'863	10'441	50,05	20'977	11'179	53,44
St-Sulpice	4'909	477	9,72	4'932	515	10,44
Villars-St-Croix	958	162	16,91	958	175	18,27
Total général	66'695	26'690	40,02	68'015	28'947	42,56

Curatelles

Toute citoyenne ou tout citoyen qui souhaite s'investir pour améliorer le quotidien d'une personne vulnérable, qui sait gérer une comptabilité simple et qui aime le travail administratif peut exercer la fonction de curatrice ou curateur volontaire.

	2020	2021
Nombre de personnes souhaitant être renseignées en vue de devenir curateur	58	84
Nombre de personnes reçues ayant donné suite à la démarche	44	59

PC Familles

Les Prestations complémentaires familles s'ajoutent aux revenus des familles avec enfants, pour leur garantir le minimum vital et leur éviter de recourir à l'aide sociale.

	Au 31.12.20	Au 31.12.21
Nombre de familles bénéficiaires des PC Familles	548	647

Pour notre région, le CRD (Centre Régional de Décision) qui calcule et décide de l'octroi des PC Familiales est à Lausanne.

PC AVS / AI

	Nombre de dossiers PC AVS/AI instruits en 2021	Nombre des personnes bénéficiaires des PC AVS/AI en 2021
	905	2680

Nombre global de contacts (accueil/renseignements/passages spontanés)

9'609

Nombre de subsidiés

42,56%

Nombre d'appels téléphoniques

13'712



Mesures d'insertion sociale pour Jeunes Adultes en Difficulté (JAD)

Jeunes adultes entre 18 et 25 ans.

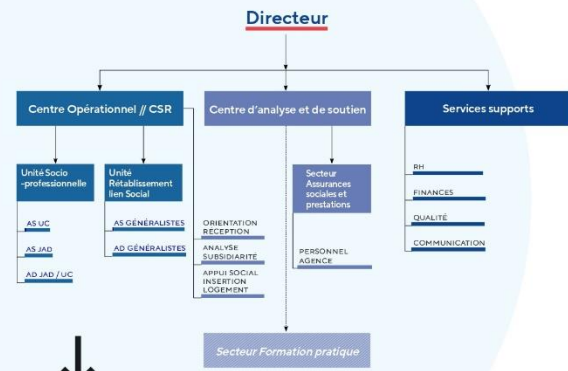
Nombre de JAD suivis:

	2020	2021
Nombre de JAD suivis	83	65

Sur 232 jeunes ayant fait appel au RL, 30% ont été orientés sur une mesure d'insertion, 28,5 % des jeunes ayant bénéficié d'une mesure sont entrés en apprentissage (18 jeunes) à la rentrée d'août. Pour des raisons de santé avérées, de difficultés socio-éducatives et familiales, de formation en cours, de besoins d'évaluation de compétences, les autres jeunes n'ont pas pu accéder à des mesures adaptées.

Organigramme opérationnel de l'ARASOL

Dans la perspective de la future plateforme d'orientation sociale, unique porte d'accès à toutes nos prestations, l'organigramme transitoire de 2021 reflète la volonté de l'ARASOL de présenter sa structure sous l'angle des prestations offertes à la population.



Nombre de collaboratrices et collaborateurs : pour 66 EPT **85**

Télétravail: chaque membre du personnel a effectué un ou plusieurs jours de télétravail par semaine, en fonction des besoins du service et des précautions sanitaires à respecter.



Buts optionnels: Logement

Nos deux travailleurs sociaux assurent une présence constante sur le terrain, ce qui leur permet d'absorber les demandes, en constante augmentation.

En agissant en amont, les ratrapages d'arrière de loyer et les négociations avec les gérants influencent à la baisse le nombre d'exécutions forcées d'expulsion.

Exécutions forcées d'expulsion

	2019	2020	2021
Bussigny	6	4	4
Chavannes-près-Renens	5	1	6
Crislier	3	0	2
Ecublens	9	5	6
Renens	12	19	8
St-Sulpice	1	0	1
Villars-St-Croix	0	0	0
Total ARASOL	36	29	27

Consultation juridique CSP

Grâce au soutien des communes de l'ARASOL, la population de l'Ouest Lausannois bénéficie gratuitement de conseils, d'avis, d'investigations, d'actions judiciaires, dans les différents domaines de droit (Famille, Assurances sociales, Etrangers, Aide sociale, Travail, Bail, Pénal, autres).

	2020	2021
Dans les consultations:		
Nombre d'utilisateurs de l'ARASOL	158	157
Dans la permanence juridique:		
Nombre de renseignements juridiques	108	150
Total cumulé nombre d'utilisateurs	266	307



7.3 Conférence des municipaux et responsable des affaires sociales de l'Ouest Lausannois

La Municipale en charge du social participe aux séances et travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à quatre reprises en 2021, sous la présidence de Mme Germaine Müller, Municipale à Bussigny et celle de M. Eduardo Camacho-Hübner, Municipal de Chavannes-près-Renens dès le 1er juillet. En dehors du suivi des échanges d'informations sur l'évolution des diverses activités sociales des partenaires présents, les principaux sujets abordés durant l'année ont été les suivants :

- Suivi du dossier REL'OG ;
- Suivi de la permanence Emploi de Renens, ancien Contact chômage de l'EFRE ;
- Suivi du projet d'implantation en dur de l'Épicerie Caritas dans l'Ouest lausannois ;
- Discussions sur les différentes aides possibles pour les personnes précarisées par la période COVID ;
- Validation des budgets des associations de Français en Jeu et Caritas, ainsi que de la Permanence Emploi de Renens et celle du Défi à Bussigny ;
- Plateforme d'orientation sociale (ARASOL)

7.4 Travailleur social de proximité*

Les activités et démarches qui ont été faites en cette année 2021 avec les jeunes de Villars-Ste-Croix ont été les suivantes :

- Activités sportives en salle de gym (avec toujours comme base commune, entre autres, le respect, l'empathie et la camaraderie)
- Entretien motivationnel/éducatif/de relation d'aide au sujet de : l'avenir professionnel ; de la santé mentale sur des cas d'errance/décrochage scolaire mais aussi des états dépressifs avec des états d'anxiété importants et autres souffrances dû à l'isolement en lien avec la situation sanitaire ; difficultés dans le lieu professionnel ; usage de drogue ; rapport sexuel à risque.
- Orientation vers des structures sanitaires pour des difficultés d'ordres : psychologiques, de prévention de rapport sexuel à risque, de troubles organiques (blessures, symptômes avant-coureur d'un dysfonctionnement organique)
- Table ronde avec partage de repas. Avec des échanges libres ou dirigés sur diverses thématiques, par exemple : harcèlement et cyberharcèlement ; addictions multiples ; féminisme ; regard philosophique et sociologique sur les réseaux sociaux (narcissisme en hausse, « chirurgie virtuelle » avec les filtres qui créent ou péjorent des complexes et engendre des dégâts sur l'estime de soi mais aussi sur l'humeur en lien avec ce sentiment de dévalorisation de non répondre aux standards de beauté que ces réseaux peuvent prôner : souvent irréalisable sans chirurgie ; « sembler » voir des vies parfaites partout et les problématiques que cela engendre d'être dans la comparaison (sentiment d'échec, dévalorisation etc.).

Mais aussi des thématiques plus salutogène : l'activité physique dans son quotidien ; l'importance d'un soutien de la famille et d'un cercle d'ami de qualité contre les effets néfastes de l'isolement de cette pandémie et aussi d'autres stratégies pour faire face ; mais aussi d'autres discussions sur l'amour et de mener une vie où la bienveillance et le partage sont quelques-unes des valeurs importantes à mettre en œuvre dans la vie de tous les jours.

- Recherches et achats pour la rénovation du local.
[https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Rapport%20de%20gestion%202021%20TSP\(1\).pdf](https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Rapport%20de%20gestion%202021%20TSP(1).pdf)

7.5 Rel'Og Ouest Lausannois*

La commune de Villars-Ste-Croix faisant partie de l'association « Rel'Og », le rapport de gestion 2021 de cette institution est joint à ces lignes et en fait intégralement partie.

<https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Rapport%20activites%202021%20Relog%20OL.pdf>

7.6 Transport de personnes à mobilité réduite

Les courses des transports de personnes à mobilité réduite sont confiées à Transport Handicap Vaud et à la société Taxi Services, selon des critères de mobilité définis.

Les bénévoles de «Transport bénévole Mèbre-Sorge» viennent compléter l'offre.

Ces prestations permettent de répondre aux besoins de mobilité de la population ne pouvant pas utiliser (ou partiellement) la voiture ou les transports publics, tout en offrant un soutien aux personnes proches aidantes. Elles s'adressent aux personnes vivant à domicile et restreintes dans leur mobilité (en raison de difficultés physiques, sensorielles, cognitives ou psychiques, temporaires ou de longue durée), tant pour des courses loisirs que thérapeutiques.

Villars-Ste-Croix subventionne 96 courses par année et par client. Ces derniers participent à raison de CHF 3.70 par course. En 2021 une seule personne domiciliée à Villars-Ste-Croix a bénéficié de ces transports subventionnés. La somme de CHF 422.20 a été pris en charge par la commune pour un total de 24 courses.

7.7 Réseau BussiVillAje*

Accueil de jour des enfants de Bussigny et Villars-Ste-Croix Rapport d'activité et de gestion 2021



Présentation et missions

Le Réseau BussiVillAje est une association de droit privé à but non lucratif qui propose des places d'accueil en priorité pour concilier vie familiale et vie professionnelle au moyen de trois type d'accueil : familial, préscolaire et parascolaire. Ce Réseau est reconnu par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (Faje).

Nombre d'enfants accueillis par type d'accueil au 31 décembre

	Préscolaire <i>Maison Petite Enfance Ile aux Oiseaux Millennium</i> 3 mois à 4 ans	Parascolaire (UAPE) <i>Les P'tites CraBulles La FlamanBulle</i> Ecoliers 1P et 2P	Parascolaire (APEMS) <i>La Bulle d'Air La MandiBulle</i> Ecoliers 3P à 8P	Accueil familial de jour 4 mois à 12 ans	Total
2017	145	74	133	127	479
2018	158	73	169	132	532
2019	180	81	156	130	547
2020	195	89	155	120	559
2021	221	130	153	130	634

A titre comparatif, il était dénombré en 2020, un nombre total de 1493 enfants de 0 à 12 ans dans la population des deux communes. Le tableau ci-dessus ne compte pas les écoliers accueillis au réfectoire du Raisin.

Développement de l'offre du Réseau (nombre de places offertes)

Un réaménagement du site de La FlamanBulle dans le collège du Tombay I a permis d'offrir 12 places parascolaires de plus.

En août, 36 enfants d'âge préscolaire ont fait leur entrée en crèche grâce à l'achat de 25 places d'accueil au sein de la crèche privée pop e poppa millennium située à Crissier. Les familles qui occupent ces places sont dépendantes des mêmes conditions d'accès et bénéficient des mêmes tarifs et subventions. L'accueil familial de jour maintient une offre constante et fidèle.

Gestion

La comptabilité ainsi qu'une partie des ressources humaines sont assurées par la société Service Famille pour la dernière année, le Réseau ayant atteint la taille critique permettant une gestion interne et le nouveau site permettant une extension des bureaux administratifs.

Le financement est assuré en majeure partie par les parents utilisateurs, les communes assumant, selon les années, 27 à 35% du financement au travers des subventions aux familles et de la couverture de déficit. En 2020, la totalité des charges a représenté un montant d'environ CHF **6'667'000**.

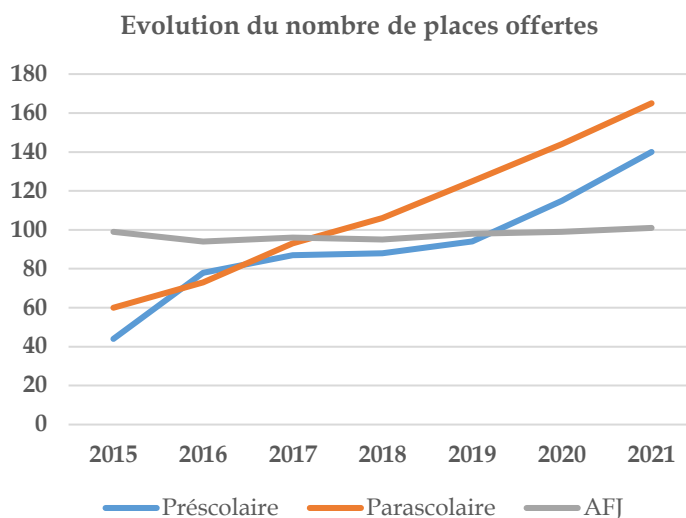
Il convient de souligner la forte progression du soutien financier de la Faje qui a couvert 19% des charges en 2020 et qui promet de nouveaux financements pour les années à venir. Pour 2021, il faut relever qu'une aide cantonale Covid complémentaire a été versée pour un montant de CHF 103'686 et que la Faje a accordé une subvention spéciale de CHF 50'000 à titre de soutien au renforcement administratif.

Personnel

94 personnes sont actives pour l'accueil de jour auxquelles s'ajoutent 7 apprentis et 8 personnes en stage de longue durée ou en lien avec une maturité spécialisée en travail social. Un poste de collaborateur volant a été ouvert, le but étant d'avoir une personne avec des compétences éducatives qui puisse intervenir sur tous les sites en cas de besoin et qui bénéficie des conditions d'un emploi fixe. Ce nouveau poste, créé pour pallier aux absences usuelles du personnel des structures, a montré toute son utilité avec les vagues de Covid qui se sont succédé. Cela n'ayant évidemment pas suffi, une vingtaine de remplaçants ont été sollicités tout au long de l'année pour suppléer aux quarantaines et isollements. A certaines périodes, les directions de site et les équipes sont passées par des moments difficiles et ont dû improviser des solutions au jour le jour. Le plan de protection Covid est resté en vigueur toute l'année. Un nombre plus important d'enfants nécessitant un recours à un assistant à l'intégration, du personnel supplémentaire est intervenu en accueil préscolaire et auprès des écoliers 1 et 2 P en appuis aux équipes. Il peut s'agir de personnel recruté par les directions ou mandaté par La Fondation Coup de Pouce.

Accueil familial de jour

25 lieux d'accueil différents à Bussigny et 1 à Villars-Ste-Croix ont ouvert leur foyer pour prendre en charge des enfants âgés de 4 mois à 12 ans. La coordinatrice assure une fonction d'agrément et de surveillance et ce sont les deux communes qui sont compétentes pour délivrer les autorisations d'accueil. La coordinatrice, épaulée par le secrétariat du Réseau, assure le bon fonctionnement de la structure de coordination (engagement des accueillantes, gestion des places et de la liste d'attente, soutien et conseils aux accueillantes et aux familles).



Données statistiques au 31 décembre	2021	2020	2019
Nombre d'accueillantes	26	26	26
Places autorisées préscolaire et 1P	101	99	98
Places autorisées écoliers dès 2P	51	56	50
Nombre d'enfants simultanément présents	130	120	130
Nombre d'enfants d'âge préscolaire	52	47	48
Nombre d'écoliers 1-2 P	23	17	24
Nombre d'écoliers 3 à 8 P	55	56	58
Total d'heures d'accueil	99'391	81'405	106'122

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE 1P et 2P)

Deux unités d'accueil pour écoliers hébergent les petits élèves en dehors des périodes scolaires du lundi au vendredi entre 7h et 18h30 ainsi que durant une grande partie des vacances scolaires :

Les P'tites CraBulles (Rue St-Germain 2), 60 places

La FlamanBulle (Tombay I), 24 places



UAPE

En décembre, ce sont 130 écoliers enfantines (dont 79 scolarisés en 1P et 51 en 2P) qui ont bénéficié des deux sites.

Les enfants sont accompagnés pour les trajets scolaires aux écoles ou au bus à l'exception de l'école de Cocagne. Cela représente une organisation complexe qui peut vite être mise en réelle difficulté en cas d'absence d'un membre de l'équipe. La collaboration des apprentis et des stagiaires est cruciale pour accomplir cette tâche.

Rentrée scolaire

In extremis, tout était prêt pour affronter cette rentrée scolaire 2021 dont la particularité a été un nombre record d'écoliers de niveau 1 et 2P, il n'a malheureusement pas été possible de répondre à toutes les demandes. A noter que l'accueil du mercredi s'est renforcé avec une fréquentation plus élevée.

La direction des UAPE travaille en étroite collaboration avec les autres structures du Réseau et avec l'école. L'équipe a pour objectif d'assurer au mieux les transitions (passage de la crèche à l'UAPE ; transition école/UAPE et enfin le passage de l'UAPE à l'APEMS). Diverses mesures sont en chantier pour parvenir à une prise en charge optimale qui accompagne l'enfant dans sa progression vers l'autonomie.

Les situations de quarantaine de contact ont provoqué en février, la fermeture des P'tites CraBulles durant 5 jours et de la FlamanBulle durant 1 jour. La prestation a été remboursée aux familles.

Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS 3P à 8P)

La MandiBulle et **La Bulle d'Air** accueillent les enfants le matin, avant l'école, le midi et l'après-midi après l'école. Ces deux sites, situés dans le collège du Tombay ainsi qu'à Dalaz, ont une capacité de 112 places. L'APEMS est fermé durant les vacances scolaires.



APEMS

En novembre, 153 écoliers fréquentaient les APEMS, dont :

- **83 écoliers de 3 et 4 P**
- **52 écoliers de 5 et 6 P**
- **18 écoliers de 7 et 8 P**

Les enfants scolarisés aux écoles de Roséaz et de Vulette en 3 et 4 P sont accompagnés car il s'agit de trajets hors zones scolaires. Un membre de l'équipe des APEMS est présent au passage piéton du Vieux-Collège lors de chaque période et prend garde à la façon dont traversent les écoliers accueillis ce jour-là. Il faut noter que ce collaborateur qui reste au niveau du passage piéton, ne remplit ni le rôle de patrouilleur ni celui de surveillant pour toute la zone des alentours comme pourrait se l'imaginer les familles.

L'équipe a pu gérer les absences du personnel en lien avec le Covid en réadaptant les plannings au jour le jour en lien avec le nombre d'écoliers annoncés absents qui s'est avéré plus important que chez les enfants plus jeunes.

Nouveautés « jeux extérieurs et sirops philo »



Depuis le printemps, les enfants ont été ravis de voir une table de ping-pong, un baby-foot et des monoblocs tables-bancs faire leur apparition dans la cour de La MandiBulle. Cet espace, qui fait partie de la structure, avait été laissé libre afin que l'équipe puisse choisir comment occuper l'espace. La présence de tables crée un endroit chaleureux dans la cour et permet, par beau temps, quelques activités artistiques en plein air.

Une nouvelle activité à La Bulle d'Air a été mise en place depuis le mois de novembre. Elle se nomme le « Sirop Philo ». A chaque séance, un thème de discussion est proposé aux enfants. Le but de cette activité est d'apprendre à prendre la parole, de s'inscrire dans un débat à visée démocratique et d'en intégrer les règles, d'affirmer ses idées et de leur donner de la valeur, d'écouter et respecter les idées et la parole des autres, de leur donner de la valeur et également de développer son sens critique. Les enfants sont assis en cercle, un adulte, qui est inclus dans le cercle, distribue la parole en veillant à ce que tous les enfants qui le souhaitent puissent parler. Un bâton de parole régule le processus et favorise l'écoute active. L'adulte peut parfois reformuler certains propos, synthétiser certains échanges, mais à aucun moment il ne donne son opinion personnelle. Un second membre de l'équipe est présent. Les enfants se révèlent très preneurs et l'équipe se réjouit de poursuivre cette aventure !



Accueil préscolaire : L'île aux Oiseaux

La structure a une capacité de 61 places et assure l'accueil des enfants âgés de 3 mois jusqu'à l'âge de l'entrée à l'école de 7h00 à 18h30 avec les groupes d'âges suivants :

- **Les Colibris et les Rossignols 24 places** – bébés et trotteurs
- **Les Goélands 7 places** – trotteurs et moyens
- **Les Pélicans 30 places** – moyens de 30-36 mois à 4-5 ans



En décembre 2021, 97 enfants, soit 86 familles fréquentaient la structure. Le groupe des Colibris accueillait 16 bébés, les Rossignols 25 enfants, les Goélands 11 petits et 45 « grands » enfants fréquentaient les Pélicans. Le début de l'année 2021 fut marqué par l'emprise du covid sur le fonctionnement de l'institution. Les multiples absences, souvent de dernières minutes, ont demandé des trésors d'ingéniosité et d'abnégation de la part d'une fantastique équipe pour permettre l'accueil de tous les enfants. La liste des remplaçants-tes a souvent paru bien courte. Trois personnes ont dû être engagées à durée déterminée pour pallier l'absence longue durée de collègues vulnérables.



C'est fourbu mais heureux que le personnel de L'île aux Oiseaux a vu débarquer, sur le fil, le mois d'avril et avec lui le redoux éloignant un peu la menace du vilain virus. Cette année fut

riche en émotions mais aussi en projets et en toutes sortes d'activités qui font la vie d'une structure d'accueil.

Accueil préscolaire : *La Maison de la Petite Enfance*

- Les **Minimômes**, 24 places (2 groupes de 5 bébés et 2 groupes de 7 trotteurs)
- Les **Maximômes**, 30 places (3 groupes de 10 moyens de 2 ½ à 4-5 ans)



Avec une capacité de 54 places, en novembre 2021, 88 enfants, soit 82 familles fréquentaient la structure. Le secteur de la nurserie comptait 17 bébés et 23 trotteurs. Le secteur de la garderie accueillait 48 enfants. Le secteur bébé affichait en décembre un taux d'occupation de 95.18 %, celui des trotteurs de 97.98% et celui de la garderie de 86.53%.

Nous accueillons plusieurs enfants à besoins spécifiques ce qui nécessite un soutien particulier aux équipes avec l'engagement d'une personne qui permet d'assurer le soutien individuel. Une rencontre avec d'autres professionnels spécialisés a pu être mise en place et a permis à chacun de mieux comprendre les besoins et les spécificités de ces enfants et surtout d'être attentif à leur inclusion.

https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/Conseil%20etablissement_2021.pdf

7.8 Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois*

Bis repetita... les activités de la Plateforme jeunesse ont été fortement impactées durant toute l'année 2021 par les diverses mesures sanitaires et ses membres ne se sont pas rencontrés entre février 2020 et septembre 2021. A l'automne, elle s'est réunie une première fois pour accueillir les nouveaux membres à la faveur de la nouvelle législature et a désigné à l'unanimité Mme Sylvie Pittet Blanchette comme présidente.

En décembre, les politiques ont pu enfin retrouver les Travailleurs sociaux de proximité (TSP) en présentiel et partager autour de leurs préoccupations.

Le nouveau représentant du groupe coordination jeunesse est M. David Burnier, Renens

Activités jeunesse soutenues par la Plateforme :

Lors d'une année dite « normale », les TSP et animateurs organisent pendant les vacances de février un tournoi de foot en salle qui rencontre un grand succès. En raison des mesures sanitaires, cet évènement a été remplacé par un tournoi de e-sport « FIFA 21 » avec éliminatoires dans les différents centres et finales regroupées dans un espace afin de limiter les rassemblements. L'élaboration de ce projet s'installe donc comme un évènement qui répond aux besoins de préserver des rencontres et des actions à cette population adolescente pleine d'incertitude à laquelle J-Ouest propose une sociabilité « raisonnable ». En plus de l'aspect ludique, cet évènement a également été l'occasion de faire de la prévention.

Malgré les difficultés liées aux mesures sanitaires, le groupe de coordination jeunesse a durant l'été, encadré des jeunes du district dans la réalisation de court-métrages ; six films ont été réalisés et présentés au public dans une salle de Malley Lumières lors du Festival du Film de l'Ouest, FFO21 en décembre. Cette manifestation a rencontré beaucoup de succès et fait salle comble.

Grâce à l'engagement des TSP et des animateurs-trices de l'Ouest lausannois, les jeunes du district ont traversé ces deux années de pandémie sans dégâts majeurs, mais il faut rester vigilant. La Plateforme jeunesse tient à remercier toutes et tous les acteurs jeunesse qui ont permis vaillamment que vaillamment d'aller de l'avant par des temps fort compliqués.

Et surtout, la Plateforme jeunesse souhaite ardemment que cette année qui commence sera plus agréable et simple à vivre et permettra une reprise des activités proposées aux jeunes.

<https://www.villars-sainte-croix.ch/net/com/5651/Images/File/plateforme%20jeunesse%20rapport%20gestion2021.pdf>

7.9 Aînés

En décembre 2021, le repas de Noël des aînés a été annulé en raison des directives sanitaires. LA Municipalité a tenu tout de même à leur transmettre ses meilleurs vœux de fin d'année, en livrant dans chaque foyer un panier garni.

Une délégation municipale a fêté 6 octogénaires et 2 nonagénaires en 2021.

8 Services industriels

8.1 EIEVMV – Service des eaux

Le réseau communal est suivi avec beaucoup d'attention et adapté au fur et à mesure des modifications.

Grâce à la présence de micros sur les vannes de réseau, les fuites éventuelles sont gérées d'excellente manière. Par ailleurs, un contrôle hebdomadaire est effectué grâce à la réception d'un relevé journalier de la consommation d'eau. Toute différence significative est ainsi rapidement analysée.

En 2021, trois fuites, dont deux sur conduites privées, ont été détectées rapidement grâce à ces micros. Une rapide intervention du concessionnaire et des entreprises de génie civil a permis de limiter les pertes d'eau.

Les ventes d'eau de l'EIEVMV en 2021 ont été inférieures à celles record de 2020. L'été particulièrement pluvieux n'y est pas étranger. La consommation a atteint 209'429m³ contre 232'716 m³ en 2020 soit 23'287m³ de moins. Dans le contexte de la situation sanitaire à la Covid 19, les habitants sont restés plus souvent à la maison ce qui a influencé favorablement nos ventes d'eau, sans atteindre toutefois le niveau de 2020.

Sur le plan chimique et bactériologique, l'eau distribuée est de bonne qualité, non filtrée et non chlorée. Elle est régulièrement analysée et les dernières analyses sont rassurantes, témoignant d'un taux de métabolites de chlorothalonil à peine supérieur à 0.1 µg/L, soit 0.1 microgramme par litre d'eau. Les laboratoires d'analyses ne sont pas en mesure d'assurer l'exactitude absolue des résultats. L'OFCO communique présentement une marge de fluctuation dans les deux sens de plus de la moitié de la norme maximale actuelle de 0.1 µg/L. Actuellement aucune mesure contraignante n'est imposée dans ce contexte. Reste l'espoir que l'interdiction de répandre le pesticide chlorothalonil dès janvier 2020 soit de nature, à moyen terme, à réduire la teneur en métabolites de l'eau consommée à Villars-Ste-Croix.

8.2 Egouts et épuration

Consommation d'eau en 2021

Consommation au Village (m3)		<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Consommation facturée aux particuliers (m3)		59'895	65'414	65'241
Consommation communale (m3)		1'919	5'297	2'624
<i>Maison de Commune Au Village 54</i>	<i>0</i>			
<i>Terrain de foot</i>	<i>272</i>			
<i>Giratoire Rte de Cossonay</i>	<i>24</i>			
<i>Refuge</i>	<i>108</i>			
<i>Chapelle</i>	<i>186</i>			
<i>Collège Au Village 23</i>	<i>285</i>			
<i>Bâtiment En Saugeon 1</i>	<i>1'044</i>			
Total Consommation (m3)		61'814	70'711	67'865
Achat d'eau EIEVMV (m3)		72'167	90'162	74'733
Perte en (m3)		10'353	19'451	6'868
Perte en %		14.34%	21.57 %	9.19 %

La différence entre les consommations et les achats provient des différents points suivants :

- Fuites d'eau : Au Cèdre – En Fornache – Au Village – Sansy
- Des pertes d'eau sur le réseau
- Du curage des chambres
- De la marge de tolérance sur les compteurs
- De quelques compteurs en panne (évaluation)
- Des prélèvements sur borne hydrante pompier (feu au Contemporain)

Nous constatons une diminution des pertes qui sera certainement plus basse en 2022 (importante fuite en Fornache et au Cèdre).

Les travaux d'entretiens courants ont été réalisés en 2021 ainsi que la poursuite des contrôles pour la mise en conformité des eaux claires/usées sur des propriétés privées.

9 Conclusions

La Municipalité exprime ses sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, par leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de la Commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants de Villars-Ste-Croix.

Nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir adopter le rapport de gestion tel que présenté et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Georges Cherix

Barbara Kammermann

TABLEAU DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AFTPU	Axes Forts de Transports Publics Urbains
APEMS	Accueil pour écoliers en milieu scolaire
APREMADOL	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois
ARASOL	Association Régionale pour l'Action Sociale Région Ouest Lausannois
BHNS	Bus à haut niveau de service
Ces	Conseil d'établissement scolaire
CFF	Chemins de fer fédéraux
CDI	Contrat à durée indéterminée
CG	Conseil Général
CoDir	Comité directeur
COFIL	Comité de pilotage
COPROJ	Comité responsable du projet
DAP	Détachement d'appui
DE	Demandeur d'emploi
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement premier secours
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie
EIEVMV	Entente intercommunale des eaux de Vuflens-la-Ville / Mex / Villars-Ste-Croix
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
FAJE	Fondation accueil de jour des enfants
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GROPIL	Groupe pilotage de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
OFROU	Office fédéral des routes
ORPC ROL	Office régional de protection civile Région Ouest lausannois
ORPOL	Office régional de placement de l'Ouest lausannois
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC	Prestations complémentaires Protection civile
PDi-OL	Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois
POL	Police de l'Ouest lausannois
RPGA	Règlement sur le plan général d'affectation
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SRGZA	Stratégie régionale de gestion des zones d'activités
STEP	Station d'épuration
TL	Transports publics de la région lausannoise
TSP	Travailleur social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
VG	Voie secondaire générale